

Analyse des besoins sociaux sur le territoire du CIAS du Blaisois Bilan 2014

Décembre 2015 - N°2

Les Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale ont pour obligation de réaliser annuellement une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population de leur territoire. Cet état des lieux a été réalisé en partenariat étroit avec l'Observatoire de l'Économie et des territoires. Il nécessite le recueil d'informations fines auprès de nombreux partenaires. Un important travail de structuration des données et de mise en cohérence a été engagé depuis 2 ans.

Une première analyse détaillée a été réalisée en 2014. L'actualisation annuelle est prévue sous forme allégée. Ce document présente cependant les principaux indicateurs sous forme d'un atlas social, par territoires. Une cartographie par communes, voire par quartiers pour Blois, est proposée sur certaines thématiques pour affiner l'analyse.

Le Blaisois a connu un développement démographique et économique relativement soutenu dans les années 2000. Il a plutôt bien résisté à la crise dans un premier temps. Dans la période récente, **l'emploi salarié privé a été durement touché (1 800 emplois perdus en 5 ans)**. Le recul est plus important que celui observé au niveau régional : - 5 % contre - 2,6 % ; + 0,6 % au niveau national. Cette **dégradation** de l'emploi salarié privé est **surtout marquée depuis 2012**.

La courbe du **chômage** de la zone d'emploi suit cependant celle des autres territoires de référence, tout en se maintenant plus d'un **point en dessous du taux national (8,9 % fin juin 2015)** contre 9,6 % en région et 10 % en France).

Les indicateurs sociaux sont dans l'ensemble mieux orientés que sur le reste du territoire départemental ou au plan national, excepté pour la ville de Blois.

Globalement, l'Insee souligne dans ses récents travaux¹ une **pauvreté plus importante dans le centre des grandes aires urbaines de la Région Centre - Val-de-Loire** et dans les territoires isolés. **Blois** ressort comme l'une des villes de la région où les **écarts de niveau de revenu** apparaissent les plus **marqués entre la ville centre et sa périphérie**. Les écarts sont également plus importants au sein de la ville centre entre les ménages les plus aisés et les ménages les plus pauvres.

23 % des ménages de Blois sont en situation de pauvreté contre moins de 10 % sur le reste du territoire d'Agglopolys.

Plus de **13 %** des ménages de la ville centre **ont des ressources composées à 100 % de prestations CAF** (7 % en moyenne pour le Loir-et-Cher).

Il convient de rappeler que le **parc d'habitat social** représente 36 % des résidences principales de Blois en 2014. Les **quartiers nord et Cabochon-Quinière** accueillent les **populations les plus fragiles** : sur-représentation de familles nombreuses, de monoparents, de bénéficiaires de minima sociaux, etc.

Dans des proportions moindres, différents secteurs de l'agglomération cumulent **plusieurs indicateurs sociaux défavorables**

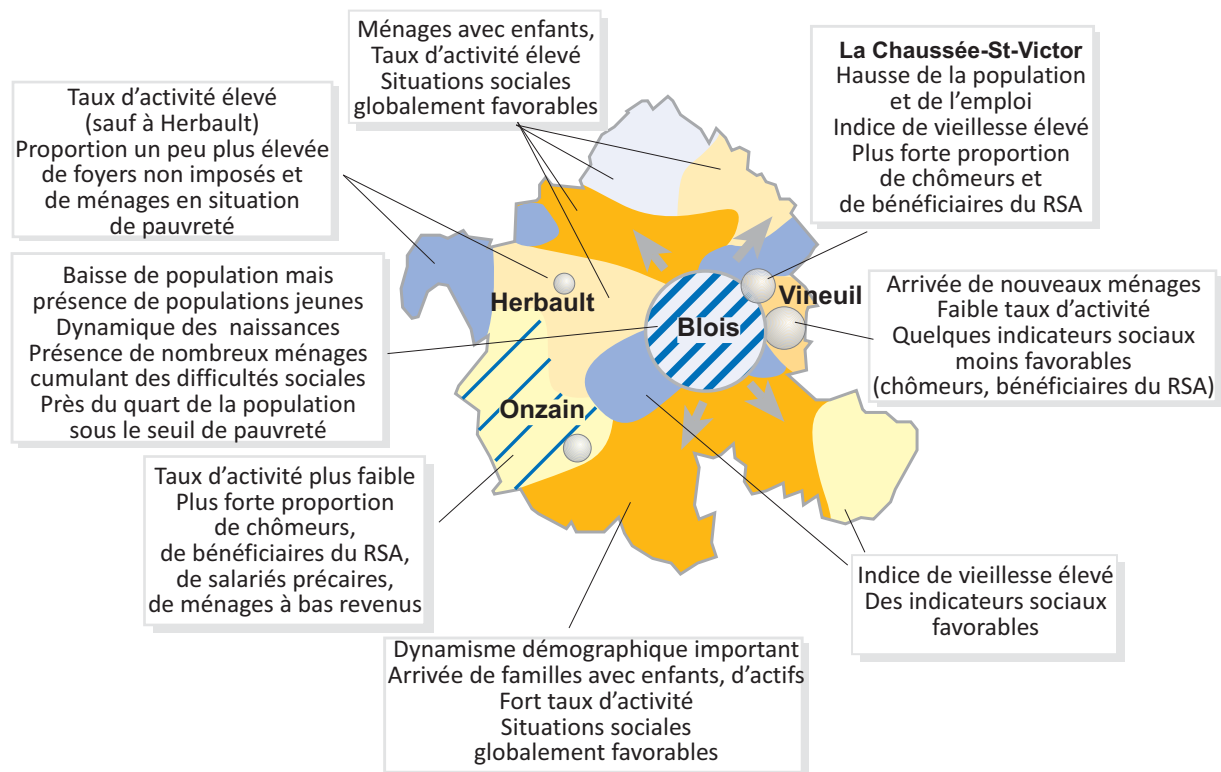
- **Vineuil et la Chaussée-Saint-Victor**, qui enregistrent notamment une proportion plus élevée de bénéficiaires du RSA et de chômeurs :

- **Herbault et le secteur d'Onzain** où toutes les catégories de population sont touchées : jeunes non insérés, précarité plus importante de l'emploi, personnes âgées.

La proportion de personnes âgées dans la population (hors établissement) est plus importante à l'Ouest de l'Agglomération, à Blois et en Couronne Est. Alors que le **niveau de revenus des seniors apparaît plus favorable dans l'ensemble**, la **proportion de bénéficiaires du minimum vieillesse est plus élevée à Blois et Onzain**.

¹ - Insee Analyses Centre-Val de Loire N° 14 - juin 2015

En Centre-Val de Loire, la pauvreté plus répandue dans les pôles urbains et les territoires isolés



Baisse de population...

■ ... et indice de vieillesse relativement élevé

■ ... avec un indice de jeunesse élevé, nombreuses naissances

Hausse modérée de population...

■ ... et indice de vieillesse relativement élevé

■ ... et indice de jeunesse élevé

Hausse sensible de population...

■ ... et indice de vieillesse relativement élevé

■ ... et indice de jeunesse élevé

Population en 2012 en nb d'habitants

45 900

7 450



➔ Dynamisme lié à un pôle urbain

▨ Quelques indicateurs sociaux défavorables

▨ Cumul important d'indicateurs sociaux défavorables

SOMMAIRE

Le périmètre d'étude 3

Une croissance démographique tirée par la dynamique des naissances 4

Une croissance démographique encore soutenue dans les territoires Nord et Sud d'Agglopolys.....4

Un territoire encore relativement jeune6

Sur-représentation des personnes seules à Blois, des ménages avec enfants dans la plupart des autres territoires7

Plus d'un ménage sur 8 sous le seuil de pauvreté 8

Les jeunes, les familles monoparentales et les ménages complexes plus touchés par la pauvreté8

La dépendance aux prestations sociales s'accroît.....10

Les difficultés d'insertion professionnelle s'accroissent avec la dégradation de l'emploi 12

Aggravation du chômage de très longue durée :

1 080 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans fin 201412

Un jeune sur 5 non inséré à Blois et à l'Ouest14

Une hausse moins soutenue pour le RSA socle en 2014 15

Familles nombreuses, monoparents et personnes en situation de handicap très présents dans les quartiers d'habitat social 17

Une proportion élevée de bénéficiaires de l'AAH17

Une famille sur 3 est monoparentale à Blois.....18

Des indicateurs sociaux moins défavorables pour les personnes âgées 19

Près de 9 personnes de 80 ans ou plus sur 10 résident à domicile19

Le maintien à domicile facilité à Blois21

Un niveau de ressources plutôt confortable dans l'ensemble21

Aides et accompagnements des publics 23

Hausse sensible du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile23

Principales actions menées par le CIAS auprès des personnes âgées ...23

Près d'un ménage sur 4 bénéficie d'une aide au logement.....26

Les habitants de Blois, principaux bénéficiaires des aides du FSL.....27

Le périmètre d'étude

Pour permettre une analyse fine par territoire tout en disposant d'un nombre suffisant d'habitants, le document s'appuie sur une sectorisation de la communauté d'agglomération en 7 zones :

Blois : ville centre avec ses particularités sociales (surreprésentation des ménages d'une personne, forte disparité des revenus ...).

Couronne Est de Blois : communes urbaines de la 1^{ère} couronne, appartenant à l'unité urbaine de Blois définie par l'Insee.

Couronne Ouest de Blois : communes de la 1^{ère} couronne ouest, plus rurales, incluant Orchaise qui présente des caractéristiques assez semblables.

Nord : communes rurales, niveau de revenus plus élevé que dans les communes de l'Ouest.

Ouest : communes rurales niveau de revenus moins élevé que dans les communes du Nord.

Sud-Est : communes rurales dynamiques démographiquement à niveau de revenus relativement élevé.

Sud-Ouest : communes rurales dynamiques démographiquement à niveau de revenus plus modeste.

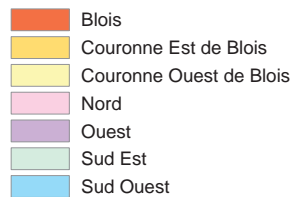
Ce découpage reprend en partie celui retenu pour le diagnostic réalisé dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux en 2010 sur les 26 communes alors membres d'Agglopolys.

La partition tient notamment compte du caractère urbain ou rural des communes, de l'organisation territoriale locale (habitudes de déplacements, sectorisation scolaire, par ex.), des principales composantes et évolutions démographiques.

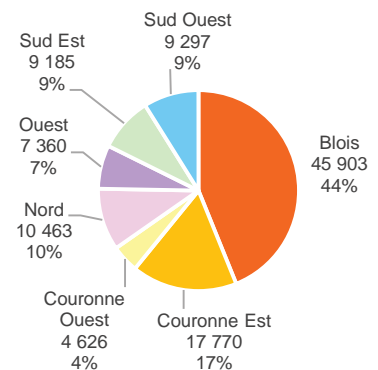
Territorialisation du périmètre d'étude



Territoires



Poids démographique des secteurs en 2012



D'après source Insee - RP 2012

UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE TIRÉE PAR LA DYNAMIQUE DES NAISSANCES

Hormis Blois, les différents territoires d'Agglopolys gagnent des habitants à un rythme encore soutenu. Le **taux de croissance moyen annuel** entre 2007 et 2012 (date du dernier millésime publié du recensement Insee) est particulièrement **élevé** (égal ou supérieur à 1 %) dans de nombreuses communes situées **au nord de la ville et dans la quasi-totalité des communes situées au sud de la Loire**.

Au cours de cette période, **Blois continue de perdre des habitants** au profit de sa périphérie mais la ville conserve un réel dynamisme démographique. Le **nombre de naissances** se maintient à un **niveau élevé** (725 naissances en 2014 comme en 2013) et le **solde naturel est largement positif**. Sous l'impulsion du PRU, les quartiers se recomposent. Le centre ville, l'Est et le quartier Sarrazines enregistrent une hausse de population. La **mobilité résidentielle** est **importante** à Blois : 18 % des ménages occupent leur logement depuis moins de 2 ans et 43 % depuis moins de 5 ans (contre respectivement 14 % et 34 % en moyenne régionale).

1 400 logements ont été mis en chantier dans la communauté d'Agglomération entre 2012 et 2014, dont près de 42 % à Blois. Le **taux de constructions nouvelles** (nombre de logements mis en chantier au cours de la période pour 100 logements existants en 2012), reste toutefois plus **élevé dans les parties nord (3,2 %) et sud du territoire (plus de 4,6 %)**, qui devraient donc accroître encore sensiblement leur population dans les années à venir.

Ce taux est **faible à l'Ouest** (1 %) où l'évolution démographique est plus modérée et où la courbe des **naissances** est **en baisse**.

Une croissance démographique encore soutenue dans les territoires Nord et Sud d'Agglopolys

> **104 604 habitants en 2012** (date du dernier millésime publié du recensement INSEE).

> Entre 2007 et 2012 le taux de variation annuel moyen de la population apparaît globalement peu élevé sur le territoire d'Agglopolys (+ 0,12 % par an) comparé aux autres territoires de référence.

> Les évolutions sont cependant très contrastées.

> La **ville de Blois perd près de 2 000 habitants au cours de la période**. Plusieurs communes proches du noyau urbain enregistrent également un recul comme Saint-Gervais-la-Forêt, Molineuf ou Chambon-sur-Cisse.

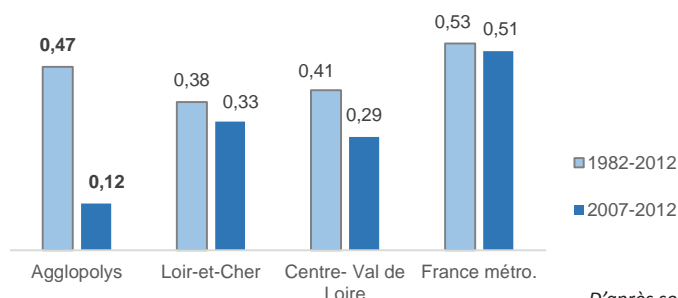
> C'est aussi le cas de la plupart des communes situées dans la frange nord d'Agglopolys.

> La **croissance démographique**, très modérée à l'ouest du territoire, est particulièrement **soutenue** en **périphérie nord de la ville** et dans toute la partie **sud d'Agglopolys**.

> Ces secteurs bénéficient à la fois d'un solde naturel largement positif lié à la présence de nombreux jeunes ménages et au **desserrement urbain** qui se poursuit.

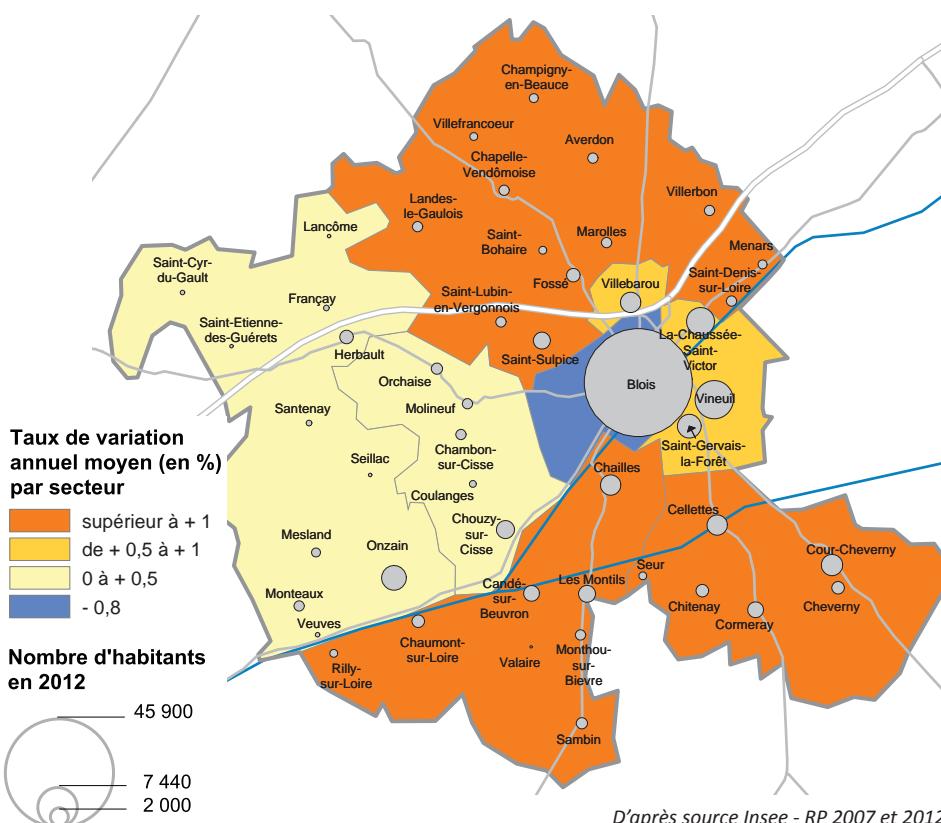
> En couronne Est, la hausse de population concerne principalement La-Chaussée-Saint-Victor et Vineuil et est entièrement due à l'apport migratoire (respectivement + 360 et + 450 personnes en 5 ans).

L'évolution démographique
Taux de variation annuel moyen sur longue et courte périodes (en %)



D'après source Insee - RGP - RP

Population par commune en 2012 et évolution démographique 2007 - 2012 par secteur (taux de variation annuel moyen de la population)



D'après source Insee - RP 2007 et 2012

> Le **PRU** (projet de rénovation urbaine) amorcé en 2005 a eu un **impact important sur la mobilité résidentielle**. De nombreux ménages des quartiers nord ont été relogés. L'évolution démographique est donc très contrastée entre Blois et sa périphérie immédiate mais aussi entre les quartiers de la ville. Globalement, **le nombre d'habitants s'accroît sensiblement dans le centre ville, les quartiers Est et une partie du quartier Sarrazines - Hautes-Saules** entre 2007 et 2012.

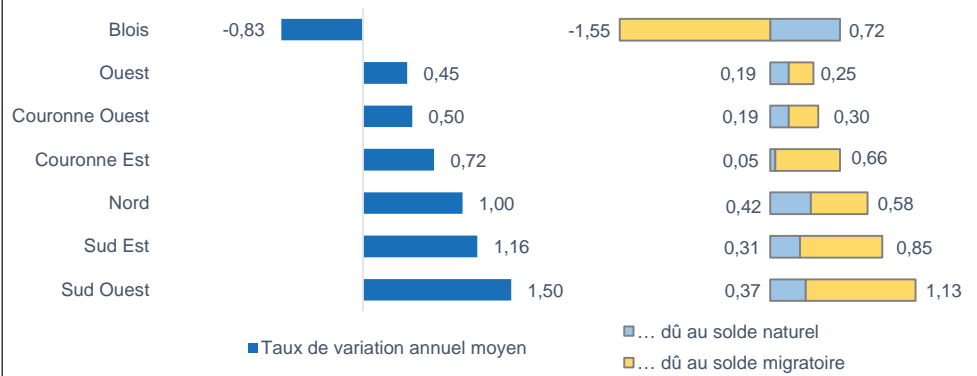
> Indépendamment des effets du PRU, de nombreux jeunes ménages quittent Blois pour accéder à un logement plus grand ou devenir propriétaires, le plus souvent après la naissance d'un enfant. Le **solde migratoire** apparent est donc **très négatif dans la ville centre** (- 3 645 habitants en 5 ans, soit un taux moyen annuel de - 1,55 % de la population).

> A l'inverse, le **solde naturel** y est largement positif : + 1 694 entre 2007 et 2012, soit un **taux de 0,72 % (le plus important du territoire)** en raison d'un nombre de naissances élevé.

> Près de 55 % des naissances d'Agglopolys sont domiciliés à Blois (725 naissances en 2013 et en 2014).

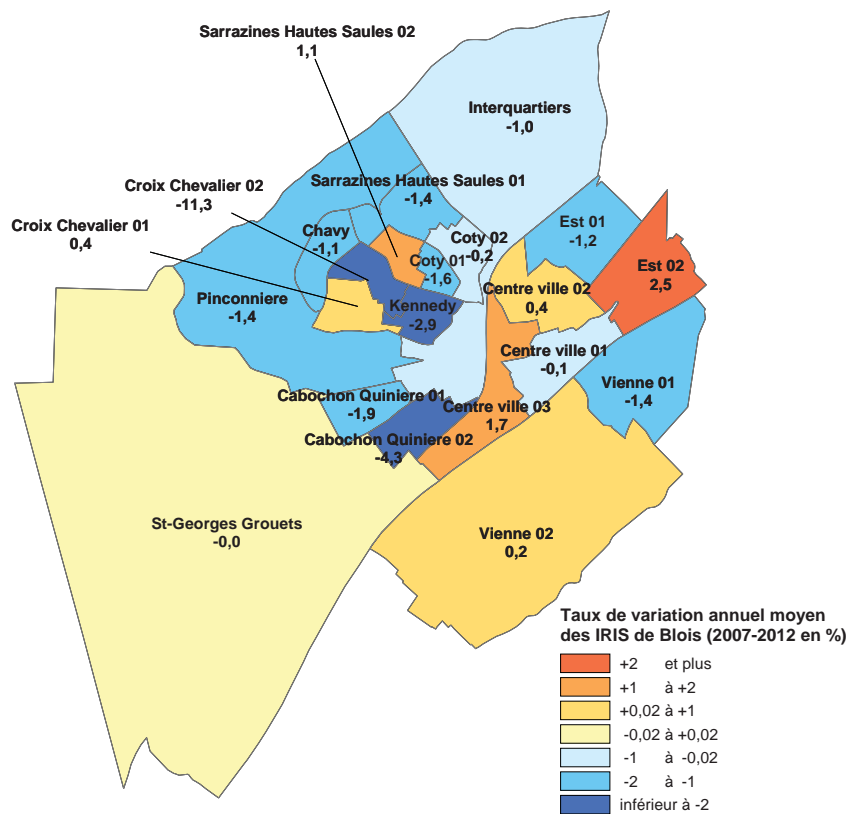
> Au total, **1 331 naissances** ont été enregistrées **en 2014 pour l'ensemble de la Communauté d'agglomération** qui doit sa croissance démographique à un **solde naturel très positif (+ 0,45 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2012)**. La courbe des naissances, bien qu'erratique d'une année sur l'autre, reste orientée très favorablement.

Taux de variation annuel moyen 2007-2012 et ses composantes (en %)



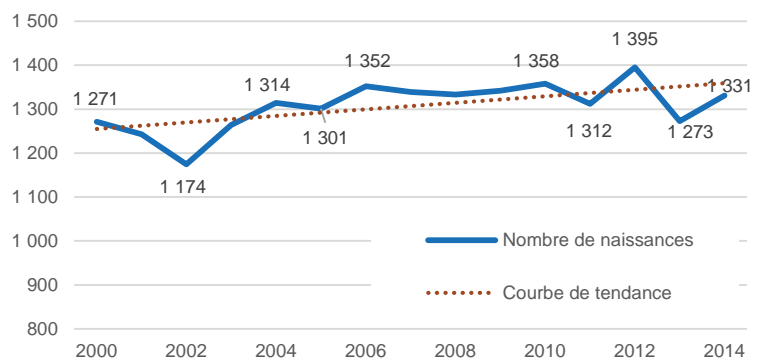
D'après source Insee - RP 2007 et 2012

Taux de variation annuel moyen de la population 2007 - 2012 à Blois par IRIS¹ (en %)



D'après source Insee - RP 2007 et 2012

Évolution du nombre de naissances sur le territoire d'Agglopolys



D'après source : Insee - Etat civil

1 - L'Insee diffuse des statistiques infra-communales, pour les communes de taille suffisante, à l'échelle de «quartiers» dont la population est de l'ordre de 2 000 habitants. Ces derniers sont appelés «IRIS».

> Le Loir-et-Cher est un département à forte fécondité. Son indice conjoncturel de fécondité (2,1 enfants par femmes) le place au 10^e rang des départements de France métropolitaine en 2013.

> La **fécondité** apparaît encore plus **importante à Blois**. Le taux global de fécondité est de 14 points supérieur à celui du département (la donnée relative à l'indice conjoncturel de fécondité n'étant pas disponible à cette échelle). Le taux de fécondité est également plus élevé **en couronne Est et dans le secteur de Cellettes - Cour-Cheverny** que sur le reste du territoire.

Nombre de naissances et indicateur de fécondité générale en 2014

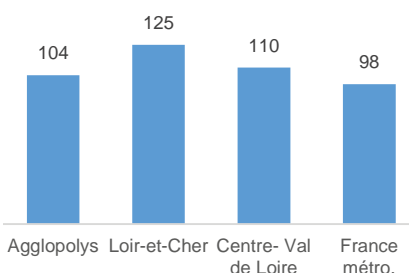
Territoires	Naissances en 2014 (en nb)	Femmes de 15 à 49 ans (en nb)	Taux global de fécondité générale (en %)*
Blois	725	10 651	68,1
Couronne Est	199	3 533	56,3
Sud Est	102	1 821	56,0
Couronne Ouest	43	887	48,5
Ouest	71	1 469	48,3
Nord	103	2 143	48,1
Sud Ouest	88	2 029	43,4
Agglopolys	1 331	22 533	59,1
Loir-et-Cher	3 517	65 566	53,6
Centre- Val de Loire	29 012	540 093	53,7

Sources : Insee - RP 2012 - Etat civil 2014

* Nb de naissances pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans. Ce taux est différent de l'indicateur conjoncturel de fécondité calculé par l'Insee, disponible uniquement à un échelon égal ou supérieur au département.

Un territoire encore relativement jeune

Indice de vieillesse en 2012



D'après source Insee - RP 2012

> Avec **104 personnes de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans**, Agglopolys demeure parmi les territoires les moins vieillissants du Loir-et-Cher.

> Près d'**un habitant sur 4 a moins de 20 ans**, comme en moyenne métropolitaine, **1 sur 10 a 75 ans ou plus**.

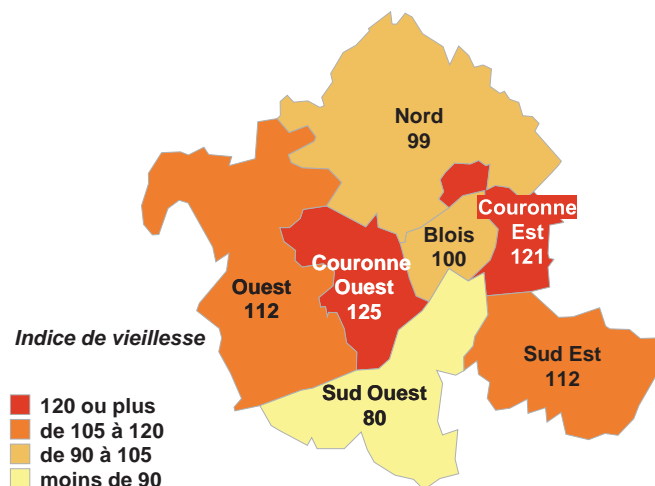
> L'**indice de vieillesse** est plus **élevé dans les couronnes Est et Ouest** qui comptent plus de 27 % de personnes de 60 ans ou plus alors que le Sud Ouest n'en enregistre que 21 %.

> L'indice de vieillesse est ici calculé en incluant les personnes en établissement. La localisation de ceux-ci augmente donc le ratio, de façon plus sensible sur des territoires où la densité est la plus faible.

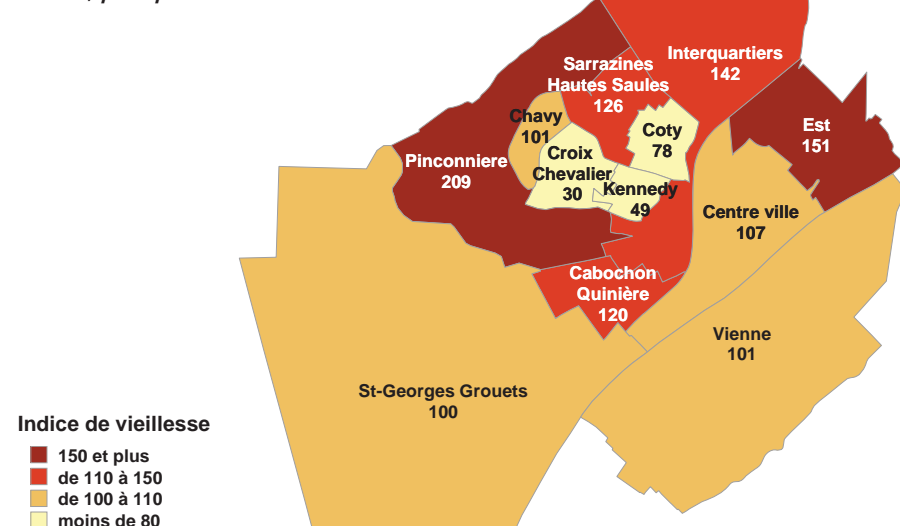
> Dans plusieurs quartiers de Blois, Cabochon-Quinière, Sarrazines-Hautes-Saules, Est et Pinçonnrière notamment, cet indice est égal ou supérieur à 120 %. A Pinçonnrière, le quart des personnes de 60 ans ou plus réside en EHPAD.

Indice de vieillesse en 2012
Nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans

Par territoire

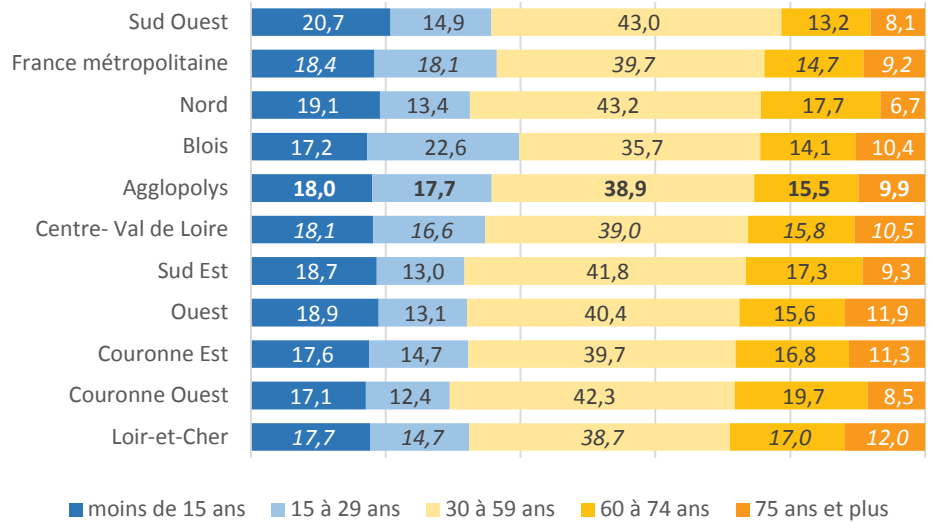


A Blois, par quartier



D'après source Insee - RP 2012

Structure par âge de la population en 2012 (en %)



D'après source Insee - RP 2012

Répartition de la population par tranche d'âges en 2012

Territoires	Moins de 20 ans	De 20 à 59 ans	de 60 à 74 ans	75 ans et plus
Blois	11 237	23 433	6 473	4 760
Couronne Est	4 142	8 636	2 987	2 005
Couronne Ouest	1 047	2 271	912	395
Nord	2 583	5 334	1 850	697
Ouest	1 809	3 524	1 148	880
Sud Est	2 172	4 573	1 587	853
Sud Ouest	2 486	4 829	1 232	751
Agglopolys	25 475	52 601	16 188	10 340

Source : Insee - RP 2012

Sur-représentation des personnes seules à Blois, des ménages avec enfants dans la plupart des autres territoires

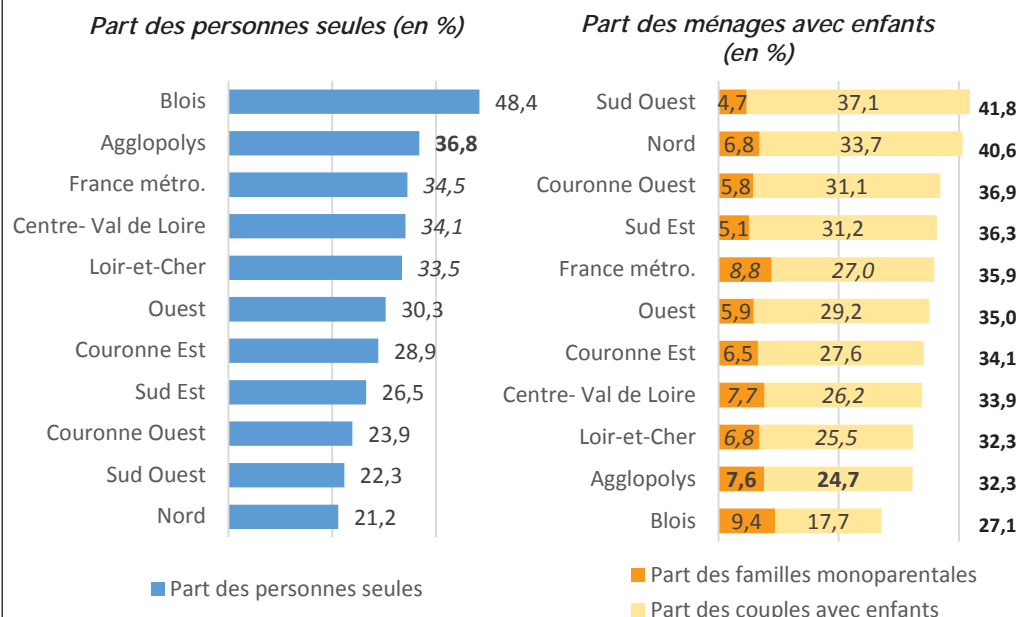
> **Blois**, comme de nombreuses villes de taille moyenne ou plus importante, enregistre une plus forte proportion de personnes seules (près d'un ménage sur 2) : des jeunes (présence de nombreux centres de formation et d'une offre plus conséquente d'emploi, de services et de loisirs), une sur-représentation d'hommes entre 25 et 44 ans et des personnes âgées.

> La proportion de familles monoparentales y est aussi supérieure (près d'un ménage sur 10 contre 1 sur 17 sur le reste du territoire de la communauté d'agglomération).

> De nombreuses communes de première couronne comptent également, dans des proportions moindres, une part de familles monoparentales supérieure aux autres territoires.

> Globalement, la part de ménages avec enfants est supérieure dans le Nord et le Sud-Ouest de l'Agglomération (4 ménages sur 10 ou plus).

Répartition des ménages selon leur composition en 2012



D'après source : Insee - RP 2012

PLUS D'UN MÉNAGE SUR 8 SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

La plupart des communes d'Agglopolys enregistrent des niveaux de revenus parmi les plus élevés du département. Le **revenu déclaré médian** pour l'ensemble du territoire (**20 106 euros en 2012**) est sensiblement **supérieur à celui de la région ou de la France métropolitaine**.

La **situation** apparaît **moins favorable** dans le secteur Ouest, notamment **dans les communes d'Herbault et d'Onzain, et à Blois**. C'est aussi **dans ces secteurs** que la **part des ménages non imposés** est la **plus élevée** (supérieure à 47 %).

Les **écarts de revenus** sont particulièrement **importants à Blois** mais le revenu moyen y est inférieur tant pour les ménages imposés que pour les non imposés. La présence d'un parc social très étoffé permet l'accueil de ménages aux revenus plus modestes (familles monoparentales, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes, etc.).

Le **taux de pauvreté** y est logiquement plus élevé : **23,2 % en 2012**, soit **9 points de plus qu'en moyenne nationale** (14,3 %). Le poids de la ville centre dans la communauté d'agglomération augmente sensiblement le taux calculé pour **Agglopolys** qui atteint **13,4 %**. Le taux ne dépasse pas 10 % dans les autres communes du territoire pour lesquelles l'information est disponible (au moins 1 000 ménages fiscaux ou 2 000 personnes)

Les jeunes, les familles monoparentales et les ménages complexes plus touchés par la pauvreté

> Le **revenu déclaré médian** est **élevé** pour la communauté d'Agglomération : **20 106 euros** par unité de consommation en 2012, soit près de 500 euros de plus qu'en Région Centre - Val-de-Loire ou en **France métropolitaine**.

> Il est beaucoup **plus faible à Blois** (16 964 euros) **et les écarts y sont plus marqués**.

> Le niveau de revenu des **ménages les plus aisés** y est **plus de 10 fois plus important que celui des plus pauvres** (rapport interdécile qui compare les 10 % les plus riches aux 10 % les plus pauvres).

> L'**écart** est **2 fois moins important pour l'ensemble de la communauté d'agglomération**.

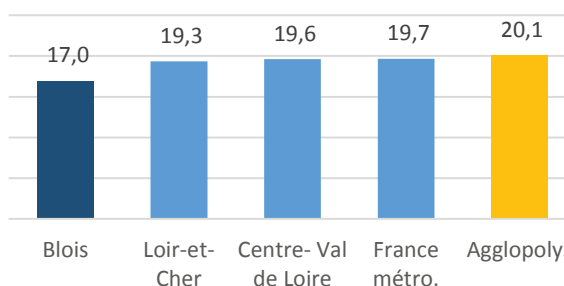
> A **Blois**, **10 % de la population** disposent d'un **revenu déclaré inférieur à de 3 470 euros** par unité de consommation.

> **Plus de la moitié des ménages de Blois ne sont pas imposés**, contre un tiers seulement en couronne Ouest ou dans le secteur Nord.

> Le revenu moyen des foyers non imposés est de 9 842 euros dans la ville centre, contre plus de 15 600 au Nord.

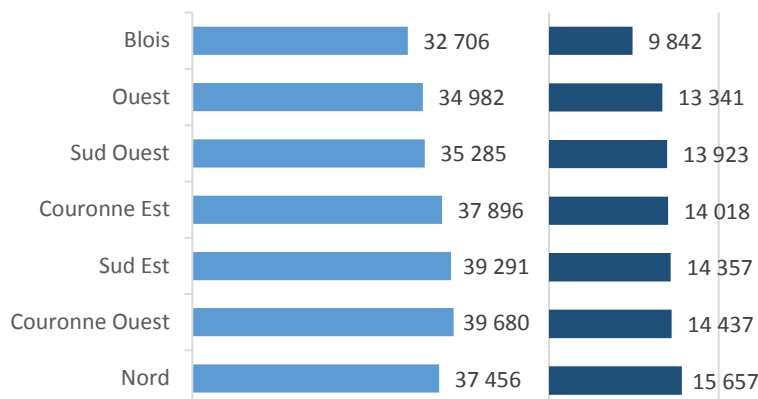
> La proportion de ménages non imposés est également substantielle à l'Ouest (47 %). Les niveaux de revenus y sont toutefois plus proches de ceux des autres territoires.

Revenu déclaré médian par unité de consommation (en milliers d'euros) en 2012



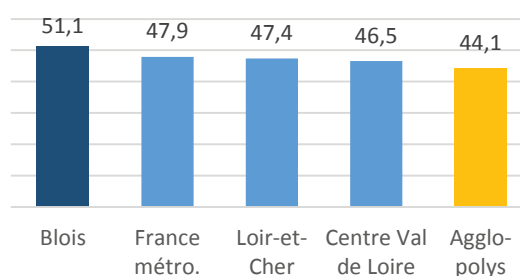
D'après source : Insee - FiLoSoFi 2012

Revenus fiscaux moyens des ménages en 2012 (en euros) pour les foyers fiscaux... .. imposés ... non imposés



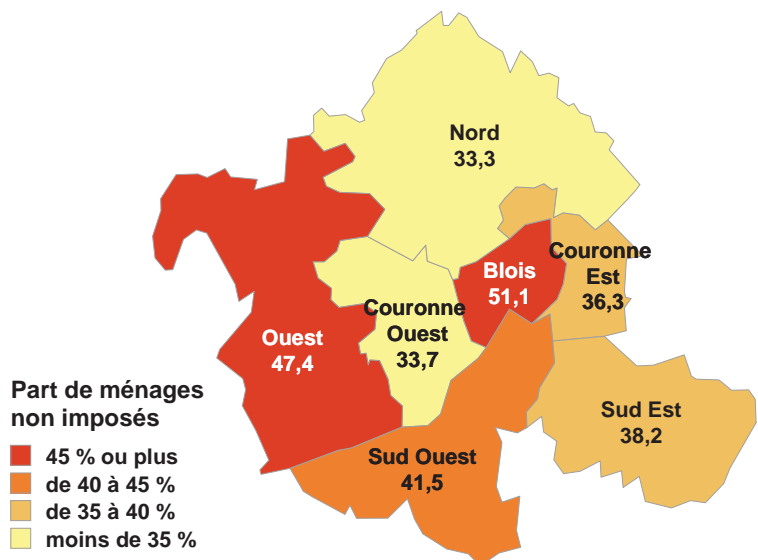
D'après source : Ministère des Finances (nouvelle série)

Part des foyers fiscaux non imposés en 2012 (en %)



D'après source : Ministère des Finances (nouvelle série)

Part des foyers fiscaux non imposés en 2012 (en %)



D'après source : Ministère des Finances (nouvelle série)

> Globalement, les *couples sans enfant* disposent de *revenus plus confortables* (revenu déclaré par unité de consommation proche ou supérieur à 24 000 euros) avec des écarts plutôt réduits entre Blois, Agglopolys et les autres territoires de référence.

> Quel que soit le territoire, le revenu médian avoisine *18 000 euros pour les personnes seules* mais des *disparités* plus importantes sont observées à *Blois* où 10 % d'entre elles disposaient de moins de 5 100 euros en 2012.

> Les *familles monoparentales* enregistrent les plus faibles niveaux de revenus. *44 %* d'entre elles sont considérées comme étant des ménages à *bas revenus* (revenu déclaré inférieur à 60 % du revenu médian), *contre 20 % de l'ensemble des ménages d'Agglopolys* (données non disponibles pour Blois).

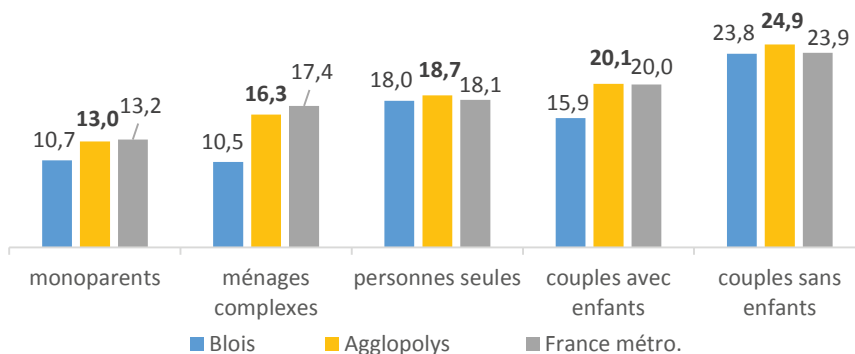
> A Blois, les ménages complexes (colocataires, cohabitation de personnes de plusieurs générations, etc.) enregistrent le plus faible revenu déclaré médian. Leur niveau de revenus sont sensiblement supérieurs dans les autres territoires de référence.

> 13 % des ménages d'Agglopolys sont en *situation de pauvreté* : *23 % à Blois, moins de 10 % dans* la quasi totalité des *autres communes*.

> Les *jeunes* sont *plus fortement concernés* : 23 % pour l'ensemble d'Agglopolys, *33 % à Blois*.

> A l'inverse, les *personnes âgées* sont dans l'ensemble *plus éparpillées* et leur situation est plus favorable sur le périmètre d'Agglopolys (*6,3 %*) et à Blois (*7,4 %*) qu'en moyenne nationale (*10,6 %*).

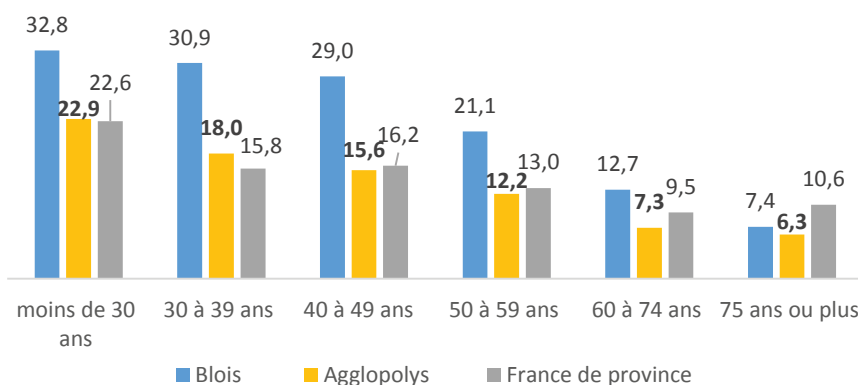
Revenus déclarés médians en 2012 par unité de consommation selon la composition familiale (en milliers d'euros)



D'après source : Insee - FiLoSoFi 2012

* Les ménages complexes sont ceux qui n'entrent pas dans les autres catégories de ménages. Ils sont qualifiés de complexes dans la mesure où le type de lien peut être très variable entre les personnes ; ils comportent notamment les ménages au sein desquels cohabitent plusieurs générations, ainsi que les personnes vivant en colocation. Au recensement 2012, ils représentaient 3 080 personnes sur le territoire d'Agglopolys (soit 3 % de la population des ménages, près de 4 % à Blois).

Taux de pauvreté selon l'âge (en %)



D'après source : Insee - FiLoSoFi 2012

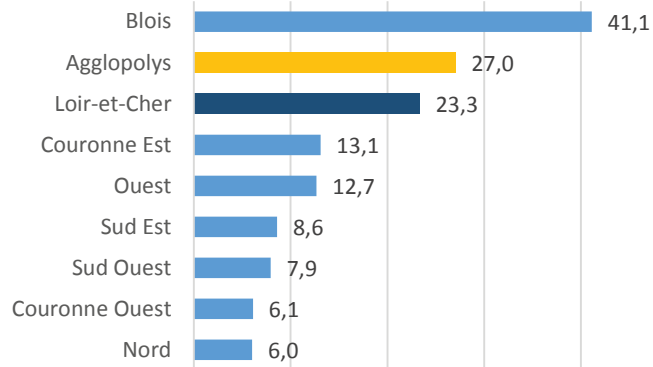
Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté (60 % de la médiane des niveaux de vie). Ce dernier est de 987 euros par mois pour une personne seule en 2012.

> La CAF recense **6 500 ménages à bas revenu fin 2014** sur le territoire d'Agglopolys. Près des **3/4 résident à Blois**.

> **1 081 enfants de moins de 3 ans** vivent dans l'un de ces ménages, soit **27 % des enfants de moins de 3 ans** (on retient pour calculer ce ratio les naissances des 3 dernières années sur le territoire).

> Ils sont **41 % à Blois** du fait de la concentration des ménages à bas revenus dans la ville centre.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans des ménages à bas revenu (allocataires CAF en 2014) pour 100 enfants nés entre 2012 et 2014



D'après sources : CAF, Insee - Etat Civil

La dépendance aux prestations sociales s'accroît

> **2 722 ménages disposent de ressources constituées à 100 % des prestations CAF**, soit 8 % des ménages (hors ménages dont le référent a 65 ans ou plus, les données relatives à leurs ressources n'étant pas connues en totalité par la CAF).

> En un an, le nombre de ménages concernés a augmenté de 3,7 % sur l'ensemble des territoires observés.

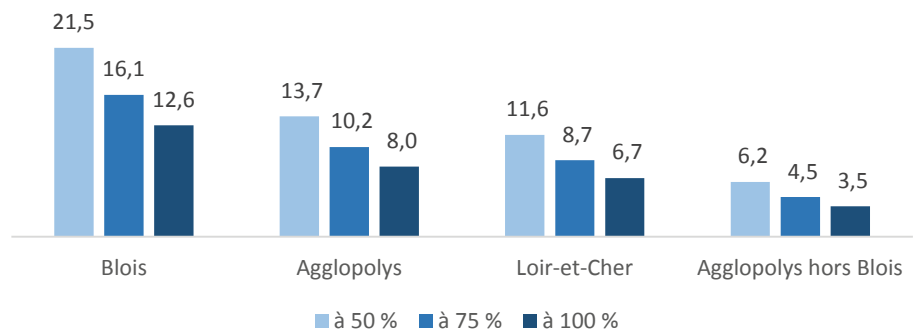
> Près de **4 700 ménages** dépendent à **au moins 50 %** des prestations CAF (soit un taux proche de 14 %).

> Ces ratios sont nettement plus élevés à **Blois** où réside un nombre important de bénéficiaires de minima sociaux : **pour près d'un ménage sur 8 les prestations représentent la totalité des ressources** du ménage, pour plus d'**un sur 5**, elles en représentent **au moins 50 %**.

> Les autres territoires enregistrent des taux plus faibles qu'en moyenne départementale.

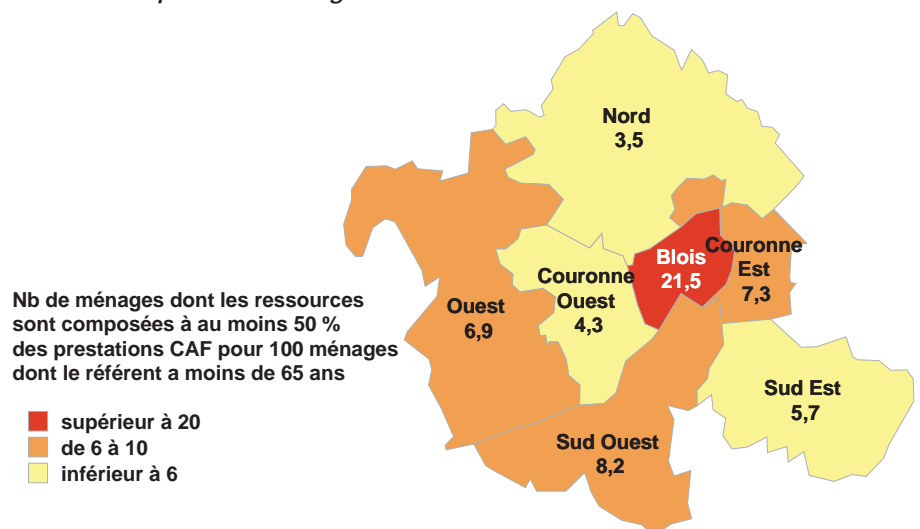
> La présence d'établissements d'accueil pour adultes handicapés à Rilly-sur-Loire, Vineuil ou Cellettes augmente logiquement les ratios, les résidents percevant généralement l'AAH.

Nombre de ménages dont les ressources sont composées d'au moins 50, 75 et 100 % des prestations CAF en 2014 pour 100 ménages dont le référent a moins de 65 ans



D'après sources : CAF, Insee - RP 2012

Nombre de ménages dont les ressources sont composées d'au moins 50 % des prestations CAF en 2014 pour 100 ménages dont le référent a moins de 65 ans



D'après sources : CAF, Insee - RP 2012

1 - Les revenus des plus de 65 ans et les allocataires étudiants ne rentrent pas en compte dans le dénombrement du nombre d'allocataires à bas revenus de la CAF.

Les revenus des plus âgés sont mal ou peu connus de la CAF. Les étudiants reçoivent le plus souvent une aide parentale.

Répartition des bénéficiaires de minima sociaux en 2014 (en nb)

> Selon les éléments recueillis, le **nombre global de bénéficiaires de minima sociaux** a augmenté de **+ 5 % en un an** sur le territoire d'Agglopolys. Plus de **6 000 foyers en sont bénéficiaires** (hors RSA activité seul, les bénéficiaires étant des personnes en emploi percevant un complément de ressources en raison du faible niveau de leurs revenus).

> L'**AAH** augmente plus fortement (+ **8 %** en un an).

> La **hausse du nombre de bénéficiaires du RSA** se poursuit à un rythme soutenu (+ **6,4 %** pour l'Agglomération) mais est plus modérée pour le RSA socle (+ 3,5 %).

> Près de **75 %** des bénéficiaires de minima résident dans la ville centre (contre 44 % de la population).

Minima		Agglopolys	dont Blois	Poids de Blois
RSA	Revenu de solidarité active	3 816	2 918	76,5%
	dont RSA socle (avec ou sans activité)	2 843	2 253	79,2%
ASS*	Allocation de solidarité spécifique	781	543	69,5%
ATA*	Allocation temporaire d'attente	142	139	97,9%
AAH	Allocation aux adultes handicapés	1 769	1 170	66,1%
ASPA - ASV	Minimum vieillesse	502	384	76,5%
Total	(hors RSA activité seul)	6 037	4 489	74,4%

* Les données relatives aux minima sociaux sont incomplètes.

Pour le minimum vieillesse, seules les informations de la Carsat et de la MSA ont été recueillies (elles représentent l'essentiel des effectifs concernés).

Les données infra-départementales n'ont également pas été collectées pour 3 autres minima :

- l'allocation transitoire de solidarité (ATS), qui remplace progressivement l'allocation équivalent retraite (AER), destinée aux demandeurs d'emploi n'ayant pas atteint l'âge de la retraite mais justifiant des trimestres requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

- l'allocation supplémentaire invalidité

- l'allocation veuvage

459 Loir-et-Chériens étaient bénéficiaires de l'un de ces minima en 2013.

Les données relatives à l'ASS et l'ATA ont été transmises par nouveaux cantons qui se superposent presque totalement avec le territoire d'Agglopolys (s'y ajoutent les communes de Feings et Fougère-sur-Bivière qui ne comptent vraisemblablement pas de bénéficiaires de ces minima, ou très peu).

D'après sources : CAF, Carsat, MSA, Pôle emploi

Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

L'ASS est attribuée, sous certaines conditions d'activité antérieure et de ressources, à certains demandeurs d'emploi de 50 ans et plus en fin de droits.

L'ATA est destinée aux étrangers se trouvant dans des situations particulières, à certains ex-détenus et à certains salariés expatriés de retour en France.

L'AAH est versée, sous conditions de ressources, aux adultes déclarés handicapés afin de leur assurer un revenu minimum

ASPA : allocation de solidarité aux personnes âgées, dispositif du minimum vieillesse qui garantit à une personne âgée un revenu minimum.

LES DIFFICULTÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE S'ACCROISSENT AVEC LA DÉGRADATION DE L'EMPLOI

Selon les dernières estimations de l'Insee, l'emploi total est en repli sur la zone d'emploi de Blois. **L'emploi salarié privé**, particulièrement concerné, **recule de 5 % en 5 ans** sur le territoire d'Agglopolys, soit **1 800 emplois de moins entre 2009 et 2014**. Les **pertes sont importantes à Blois, Vineuil et Villebarou** (- 2 530 emplois salariés privés pour les 3 communes). Parallèlement, la Chaussée-Saint-Victor en gagne 850.

Le **chômage** est à **un de ses plus hauts niveaux depuis 10 ans (8,9 % fin juin 2015)**, mais il reste, pour la zone d'emploi, en deçà des taux régional et national. **9 000 personnes sont en recherche d'emploi fin 2014**, dont 5 800 n'ayant pas travaillé le mois précédent. **Le chômage de très longue durée s'accroît (+ 25 % en un an)**.

Le nombre de bénéficiaires du RSA augmente encore (+ 6,4 % en un an). 3 800 foyers sont dans le dispositif fin 2014. Cette évolution concerne cependant davantage les bénéficiaires du RSA activité seul, dits «travailleurs pauvres» que ceux percevant le minimum forfaitaire (RSA socle).

Aggravation du chômage de très longue durée : 1 080 demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans fin 2014

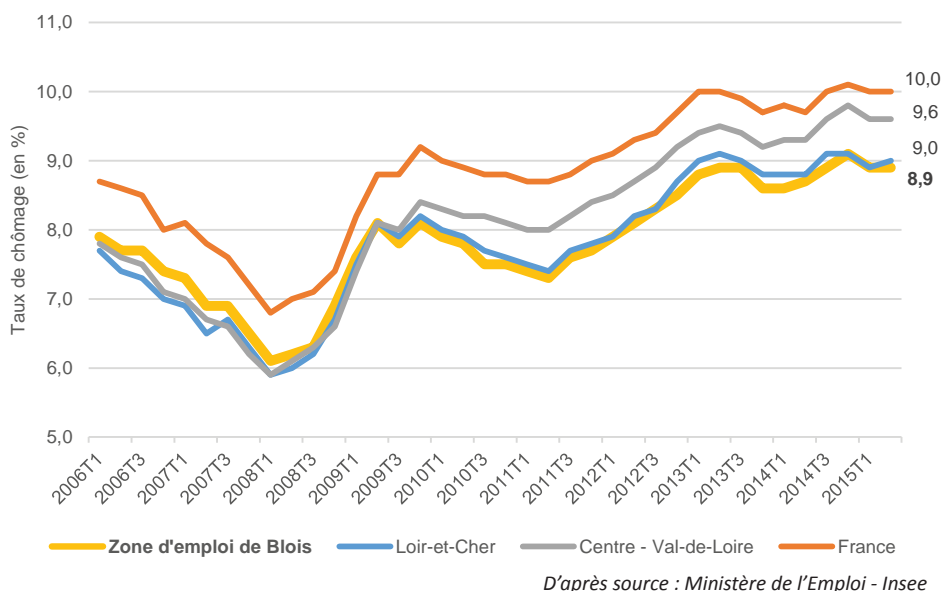
> Fin juin 2015, le **taux de chômage de la zone d'emploi de Blois** est de **8,9 %**, soit 1,1 point de moins qu'au plan national. Il est relativement stable depuis début 2013.

> **9 008 demandeurs d'emploi** (de catégorie A, B ou C) fin 2014, dont **5 815 de catégorie A** (n'ayant pas travaillé le mois précédent). **6 sur 10 résident à Blois**.

> Le taux de chômage n'est pas disponible à une échelle inférieure à celle de la zone d'emploi. On peut cependant calculer un indicateur de chômage **en rapprochant le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C de celui des actifs de 15 à 64 ans**. La proportion atteint **26 % à Blois**. Elle est relativement élevée dans le secteur **Ouest (16 %)**, ainsi qu'à **Vineuil (15 %)**.

> Ce ratio y a légèrement augmenté en 2014 (+ 1 point environ) alors qu'il est stable dans les territoires où il est le plus faible.

Évolution comparée du chômage (en %)



Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C au 31/12/14 et indicateurs de chômage

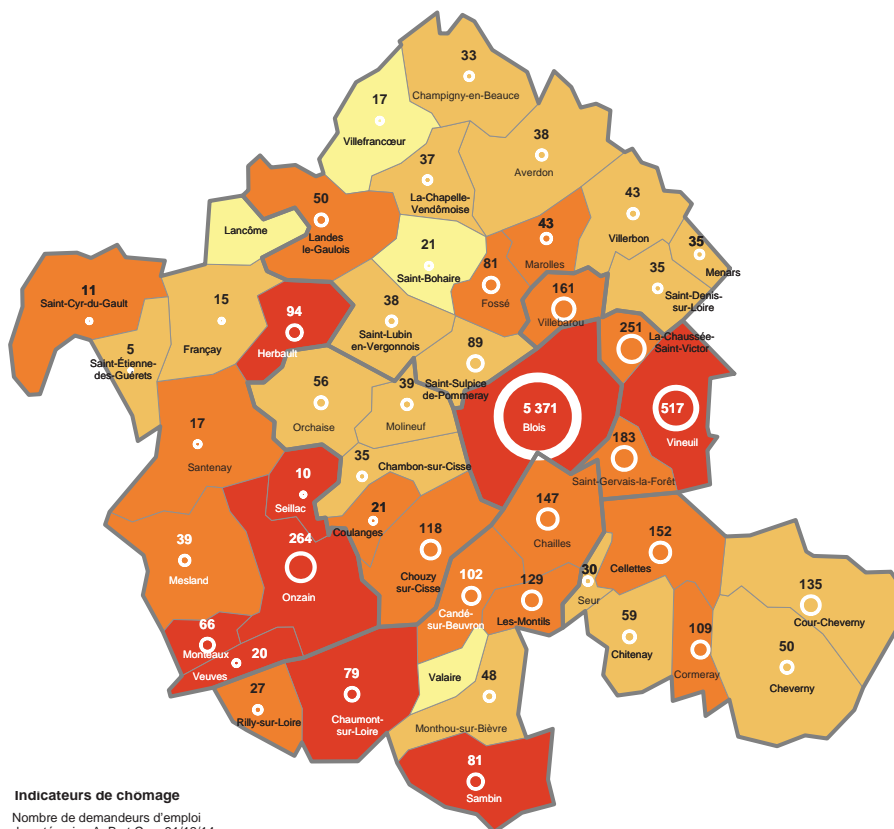
	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A	Indicateurs de chômage	Evolution de l'indicateur de chômage 2013-2014 (en nombre de points)
Blois	5 371	3 692	26,1	+ 1,6
Ouest	536	317	16,2	+ 1,0
Sud Ouest*	613	336	13,8	+ 1,2
Couronne Est	1 112	638	13,7	+ 0,8
Sud Est	535	319	12,0	- 0,1
Couronne Ouest**	269	177	12,0	0
Nord	560	324	10,8	0
Agglopolys	9 008	5 815	18,6	+ 0,9
Loir-et-Cher	25 474	15 845	17,1	+ 0,8

D'après sources : Pôle emploi, INSEE - RP 2012

* hors données de Valaire (secret statistique < 5 ; ** hors données de Lancôme

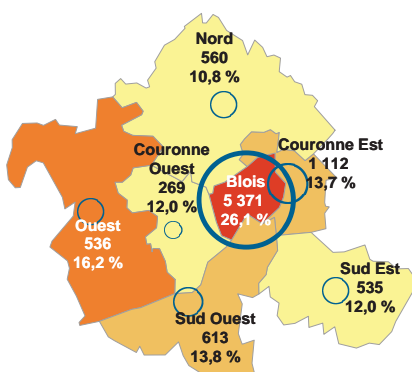
Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/14 et indicateurs de chômage (en %)...

... par commune



D'après sources : Pôle emploi, INSEE – RP 2012

... par territoire



Indicateurs de chômage

Nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C au 31/12/14 pour 100 actifs de 15 à 64 ans

- supérieur à 20
- de 16 à 20
- de 13 à 16
- de 10 à 13

5 371
26,1 %
Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C au 31/12/14
Indicateur de chômage

D'après sources : Pôle emploi, INSEE – RP 2012

L'indicateur de chômage

A défaut de disposer de taux de chômage pour les territoires plus petits que les zones d'emplois, il s'avère intéressant de rapporter le nombre des demandeurs d'emploi à la population active locale. L'indicateur de chômage a été calculé en prenant le rapport des demandeurs de catégories A, B et C sur la population active de 15 à 64 ans (issue du RP de 2012).

> Le profil des demandeurs d'emploi (de catégorie A) diffère entre les Blésois et ceux habitant en périphérie :

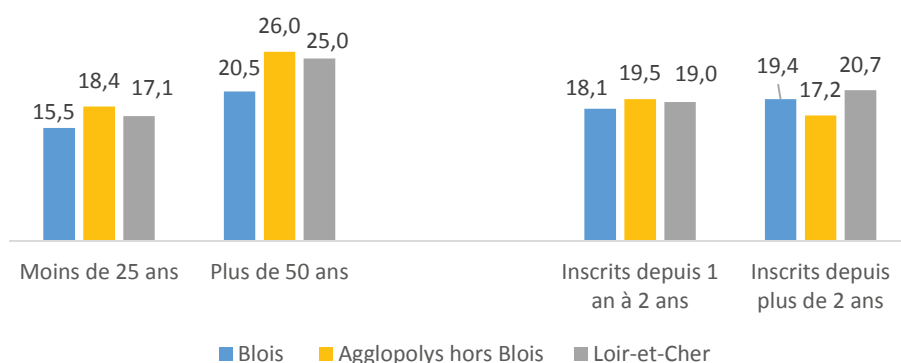
> Blois compte une plus faible proportion de jeunes de moins de 25 ans et de seniors (respectivement 3 et 5,5 points de moins que sur le reste du territoire d'Agglopolys).

> La part des inscrits depuis plus d'un an y est également plus faible mais les chômeurs de très longue durée y sont plus nombreux (19,4 % contre 17,2 % en périphérie).

> Globalement, le chômage des jeunes a reculé en 2014, de façon plus marquée à Blois (- 3,9 % contre - 1,9 % en Loir-et-Cher, - 1 % pour Agglopolys hors Blois).

> Dans le même temps, on observe une aggravation importante du chômage de très longue durée (inscription depuis plus de 2 ans) : hausse supérieure à 25 % sur ces différents territoires, + 28 % à Blois. Elle est légèrement inférieure en Région (+ 23,5 %)

Principales caractéristiques des demandeurs d'emploi de catégorie A au 31 décembre 2014 (en %)



D'après source : Pôle emploi

Un jeune sur 5 non inséré à Blois et à l'Ouest

> Près de **12 500 habitants** ont entre 15 et 24 ans.

> Ils représentent **15,4 % de la population à Blois**, du fait de la présence des différents établissements de formation, **9 à 10 % sur les autres territoires**. Leur proportion est un peu plus faible au Sud-Est (moins de 8 %).

> **22 %** des jeunes sortis du système scolaire ont un diplôme de niveau **Bac + 2 ou supérieur**, soit un peu plus que dans les autres territoires de référence (**18 % en Loir-et-Cher**, 21 % en métropole).

> Parallèlement, le **nombre de jeunes sortis sans diplôme** est **élevé à Blois (11 %)** et dans le territoire **Ouest (13 %)**. Il est de 9 % en moyenne nationale.

> Les jeunes rencontrent davantage de difficultés pour accéder à un emploi. **2 150 jeunes de 15 à 24 ans** résidant sur le territoire d'Agglopolys ne sont **pas insérés (sans emploi ni formation)**.

> Ils représentent **1 jeune sur 5** de la tranche d'âge à Blois et dans le territoire Ouest, contre moins d'un sur 6 en métropole.

> Cette **proportion est plus faible dans les secteurs Nord et Est** de l'Agglomération. Notons que la part des jeunes diplômés d'un bac + 2 ou plus y est 2 fois supérieure à celle observée dans le secteur Ouest.

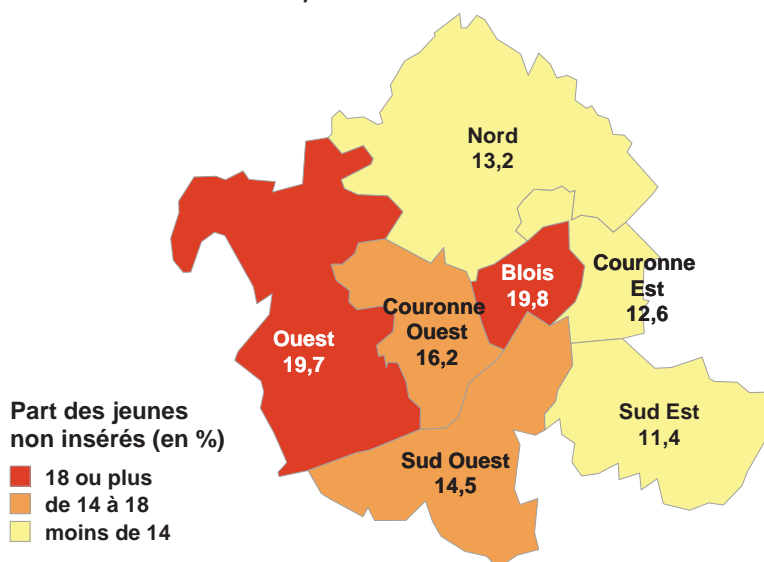
> La **Mission Locale** a eu au moins un entretien avec **1 928 jeunes en 2014**. Elle aurait donc été en contact avec la plupart des jeunes non insérés avec, comme en 2013, un **taux de couverture inférieur à l'Ouest et au Sud-Ouest**.

Les jeunes de 15 à 24 ans non insérés ou sans diplôme

Territoires	jeunes de 15 à 24 ans		Jeunes non insérés* (ni en formation, ni en emploi)		Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ou avec un diplôme inférieur ou égal au brevet des collèges	
	Nombre	Part (en %)	Nombre	Part (en %)	Nombre	Part (en %)
Blois	7 007	19,8	1 386	19,8	775	11,1
Ouest	1 760	19,7	132	19,7	87	13,0
Couronne Ouest	402	16,2	65	16,2	29	7,2
Sud Ouest	941	14,5	137	14,5	76	8,0
Nord	671	13,2	124	13,2	64	6,8
Couronne Est	738	12,6	221	12,6	142	8,1
Sud Est	948	11,4	84	11,4	30	4,0
Agglopolys	12 469	17,2	2 150	17,2	1 203	9,7
<i>Loir-et-Cher</i>		<i>17,9</i>		<i>17,9</i>		<i>10,9</i>
<i>Centre- Val de Loire</i>		<i>17,0</i>		<i>17,0</i>		<i>9,6</i>
<i>France métropolitaine</i>		<i>16,1</i>		<i>16,1</i>		<i>8,9</i>

D'après source : Insee - RP 2012

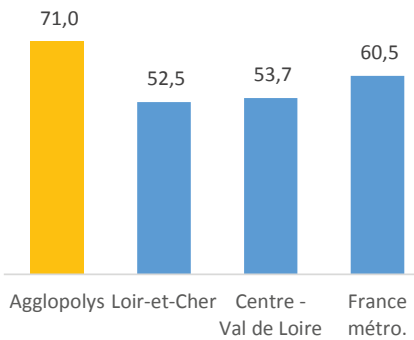
Part des jeunes de 15 à 24 ans non insérés par territoire en 2012



D'après source : Insee - RP 2012

Une hausse moins soutenue pour le RSA socle en 2014

Nombre de bénéficiaires du RSA (socle ou activité) au 31/12/2014 pour 1000 habitants de 20 à 64 ans



D'après sources : CAF, MSA, DREES - 2014, Insee - RP 2012

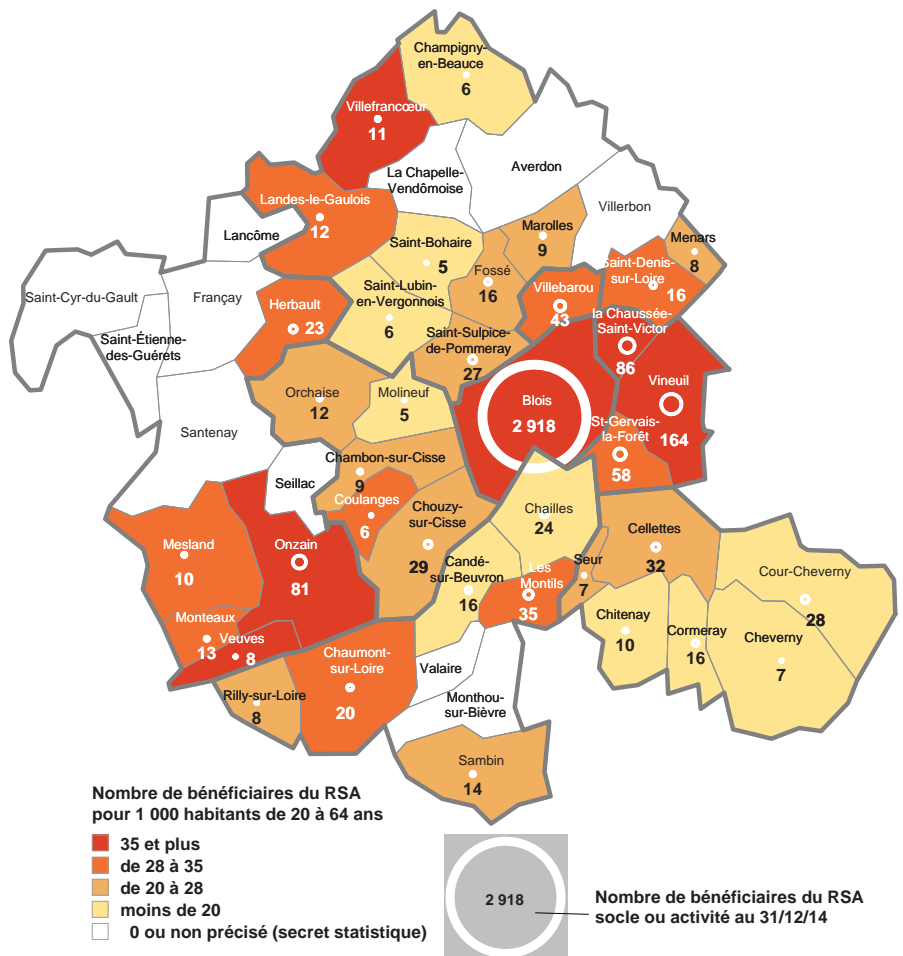
> 3 816 foyers bénéficient du RSA (Revenu de solidarité active) fin 2014, dont plus de 2 900 à Blois.

> Rapporté à la population de 20 à 64 ans, la *proportion* de foyers bénéficiaires est *nettement plus élevée à Blois qu'en périphérie* (129 foyers bénéficiaires pour 1000 personnes de 20 à 64 ans, 29 pour le reste du territoire d'Agglopolys et 53 en moyenne départementale).

> Nombre d'entre eux sont localisés dans les quartiers d'habitat social, où les logements sont le plus souvent accessibles aux bénéficiaires de minima sociaux.

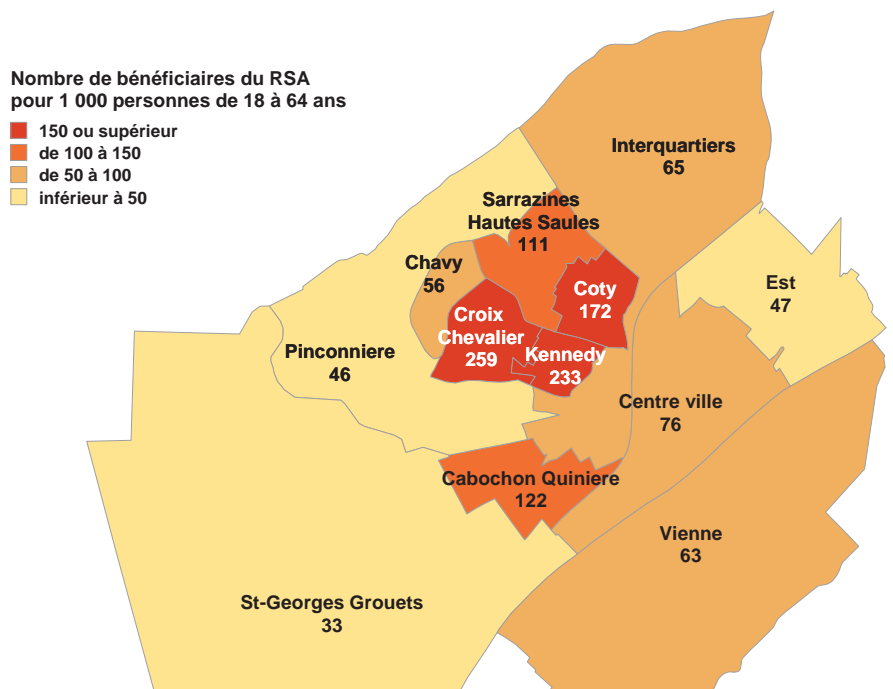
> Avec les ayants-droit, plus de 8 700 personnes sont couvertes par le dispositif, dont 6 800 à Blois (soit 1 habitant sur 7 contre moins d'un sur 20 sur le reste du territoire).

Nombre de bénéficiaires du RSA (socle ou activité) au 31/12/2014 pour 1000 habitants de 20 à 64 ans



D'après sources : CAF, MSA, Insee - RP 2012

Nombre de bénéficiaires du RSA (socle ou activité) au 31/12/2014 (relevant de la CAF uniquement) pour 1 000 habitants de 18 à 64 ans



D'après sources : CAF, Insee - RP 2012

> La **hausse** du nombre de bénéficiaires, moins soutenue qu'en 2013, reste **importante** : + 6,4 % en un an. Elle est proche de celle enregistrée dans les autres territoires de référence.

> L'évolution est particulièrement élevée dans les territoires situés à l'Est, au Nord et à l'Ouest de Blois (supérieure à 15 % en un an) mais les effectifs restent très modérés.

> **La hausse a davantage concerné** les foyers percevant **le RSA activité seul** (+ 16 % en moyenne pour Agglopolys), **que le RSA socle** (+ 3,5 %).

> **Hors Blois, le tiers** des bénéficiaires relèvent du **RSA activité seul**. Il s'agit de personnes exerçant une activité professionnelle et percevant un complément de revenu (appelé communément «travailleurs pauvres»).

> Les difficultés semblent plus marquées à **Blois** où **les 2/3** des bénéficiaires sont **au RSA socle seul**, 77 % perçoivent le minimum forfaitaire.

> Le CIAS du Blaisois intervient auprès des bénéficiaires du RSA, isolés ou en couples sans enfant, résidant dans l'une des 26 communes de l'ancien périmètre d'Agglopolys (sa mission devant être étendue à l'ensemble du territoire au 1er janvier 2016). 36 % des 3 800 foyers du territoire présents dans le dispositif fin 2014 «dépendaient» ainsi du CIAS (soit 1 370 foyers).

> Sur ces 26 communes, **un bénéficiaire sur 4** est **entré dans le dispositif au cours de l'année**. 56 % y sont depuis plus de 2 ans, voire **plus de 5 ans pour 26 %**.

> Le constat est très voisin de celui fait pour l'ensemble du Loir-et-Cher mais la situation est plus favorable dans le Blaisois que dans le sud du département où plus du tiers des bénéficiaires sont au RSA depuis plus de 5 ans.

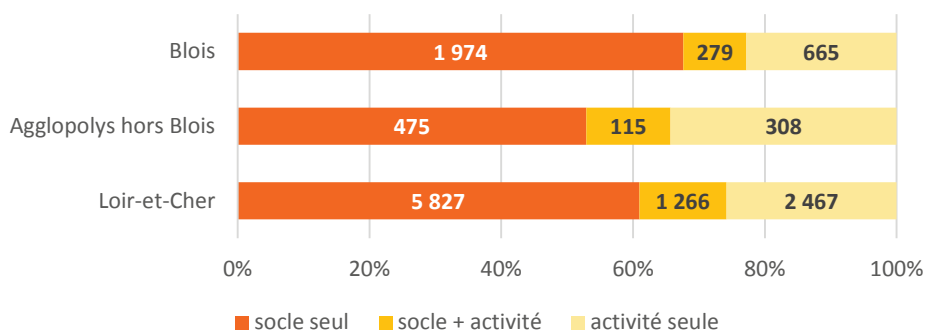
> Sur le territoire des 26 communes, **1 bénéficiaire sur 5 est âgé de 50 ans ou plus** (proportion très proche de celle du Loir-et-Cher).

Principaux indicateurs relatifs au RSA par territoire

	Bénéficiaires du RSA au 31/12/14		Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA		Part de bénéficiaires du RSA socle	Population couverte au 31/12/14	
	en nombre	pour 1000 habitants de 20 à 64 ans	2010-2014 en %	2013-2014 en %	en %	en nombre	part dans la population totale (en %)
Blois	2 918	129,4	+ 23,9	+ 4,1	77,2	6 796	14,8
Couronne Est	351	38,6	nd	+ 16,6	65,8	786	4,4
Ouest	140	37,2	nd	+ 20,7	65,0	293	4,0
Couronne Ouest	61	24,2	nd	+ 15,1	72,1	124	2,7
Sud Ouest	121	24,2	nd	+ 1,7	67,8	246	2,6
Nord	125	21,4	nd	+ 23,8	60,8	247	2,4
Sud Est	100	20,0	nd	+ 6,4	66,0	215	2,3
Agglopolys	3 816	71,0	nd	+ 6,4	74,5	8 707	8,3
Loir-et-Cher	9 596	52,5	+ 26,1	+ 6,8	74,1	21 962	6,6
Région Centre		53,7	+ 25,0	+ 6,4	73,7		6,7
France métro.		60,5	+ 21,4	+ 6,0	75,9		7,5

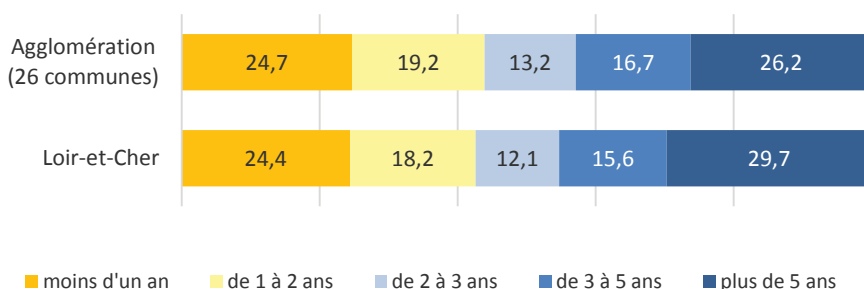
D'après sources : CAF, MSA, DREES (pour Centre et France), Insee - RP 2012

Répartition du nombre de bénéficiaires du RSA au 31/12/2014 selon la composante



D'après sources : CAF, MSA

Répartition du nombre de bénéficiaires du RSA au 31/12/2014 selon leur ancienneté dans le dispositif

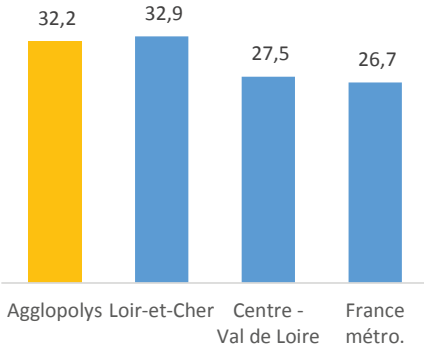


D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher

FAMILLES NOMBREUSES, MONOPARENTS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP TRÈS PRÉSENTS DANS LES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL

Une proportion élevée de bénéficiaires de l'AAH

Nombre de bénéficiaires de l'AAH au 31/12/2014 pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans



D'après sources : CAF, MSA, DREES - 2014, Insee - RP 2012

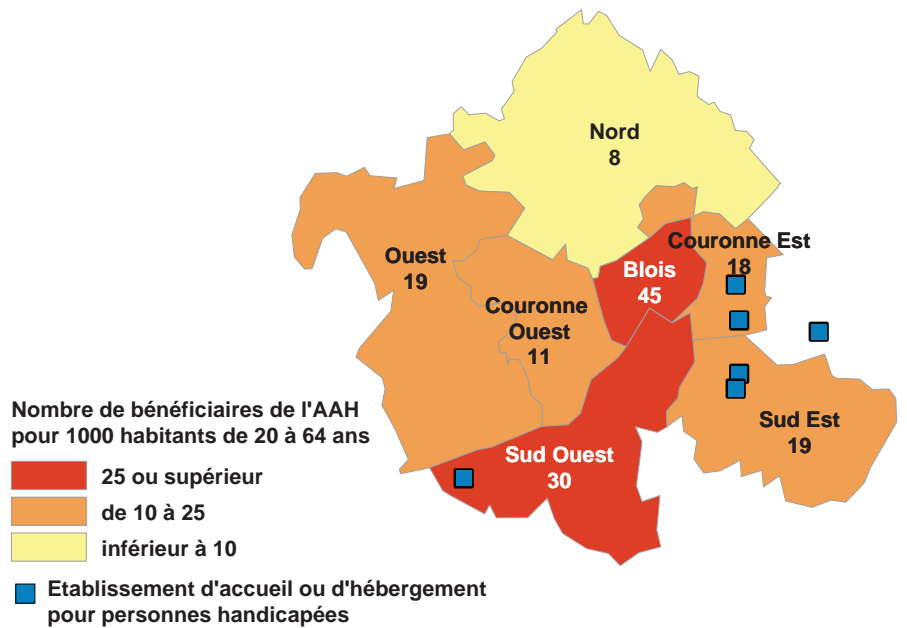
> 1 740 personnes perçoivent l'AAH (Allocation aux adultes handicapés) fin 2014.

> Les deux tiers habitent à Blois, notamment dans les quartiers d'habitat social. Près de 200 résident cependant en Centre ville.

> En quatre ans, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 22 %. L'évolution est deux fois moins importante en Région ou en Métropole.

> Le nombre de bénéficiaires, rapporté à la population de 20 à 64 ans, révèle une situation plus défavorable à Agglopolys. Ce ratio est de 32 % contre environ 27 % pour la région ou la France métropolitaine. A Blois, il avoisine 52 % et est sensiblement plus élevé dans les quartiers Kennedy et Croix-Chevalier.

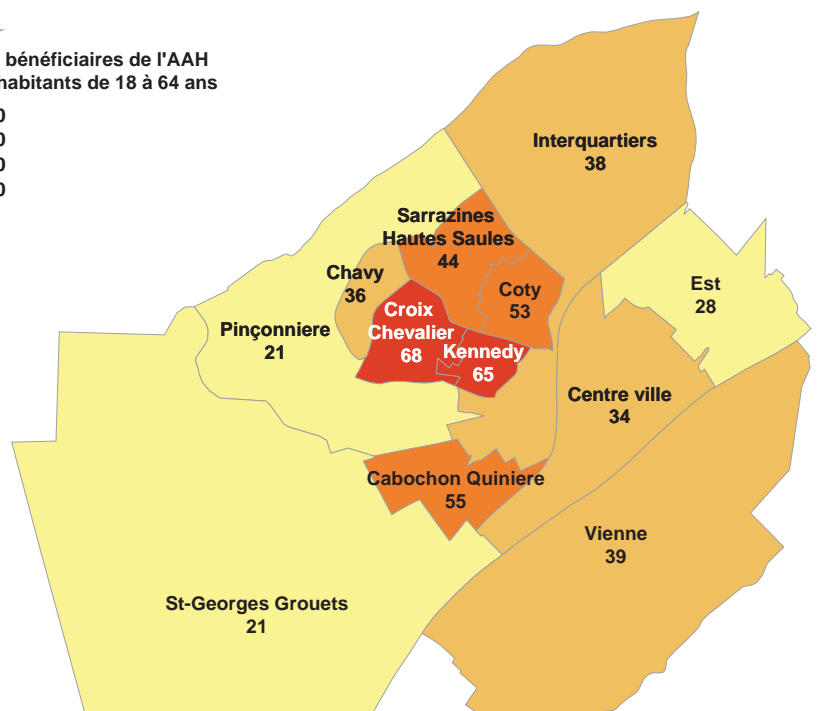
Nombre de bénéficiaires de l'AAH au 31/12/2014 pour 1 000 habitants de 20 à 64 ans et établissements d'accueil ou d'hébergement pour personnes handicapées



D'après sources : CAF, MSA, Conseil départemental, Insee - RP 2012

Nombre de bénéficiaires de l'AAH au 31/12/2014 (relevant de la CAF uniquement) pour 1 000 habitants de 18 à 64 ans

Nombre de bénéficiaires de l'AAH pour 1000 habitants de 18 à 64 ans



D'après sources : CAF, Insee - RP 2012

Une famille sur 3 est monoparentale à Blois

> **14 165 familles** avec enfants de moins de 25 ans à domicile, dont **3 174 monoparentales, soit 22,4 %**.

> Plus de 5 800 enfants vivent au sein d'une famille monoparentale (6 sur 10 à Blois).

> **En 5 ans, la proportion** de familles monoparentales **a augmenté de façon significative en Couronne Est et au Nord**. Elle s'est maintenue à un niveau élevé à **Blois (33 %)**.

> Nombre de ces familles résident dans les **quartiers d'habitat social**. Elles représentent ainsi **plus de 4 familles avec enfants sur 10** dans le quartier des **Sarrazines, Kennedy ou Cabochon-Quinière**.

> Ces familles sont globalement **plus exposées à la pauvreté** que les autres ménages. **En Loir-et-Cher, 30 % vivent sous le seuil de pauvreté contre 12 % pour l'ensemble des ménages** (les chiffres infra-départementaux ne sont pas disponibles). Leur revenu médian est très inférieur à celui de l'ensemble des ménages : 6 300 euros de moins à Blois ; 7 000 euros de moins pour l'ensemble Agglopolys.

> Les **niveaux de revenus** des ménages de 5 personnes ou plus sont tout aussi **faibles**, voire encore inférieurs à Blois où la proportion de **familles nombreuses** (3 enfants ou plus) est importante : 22,4 %, soit 6 points de plus que dans les autres territoires.

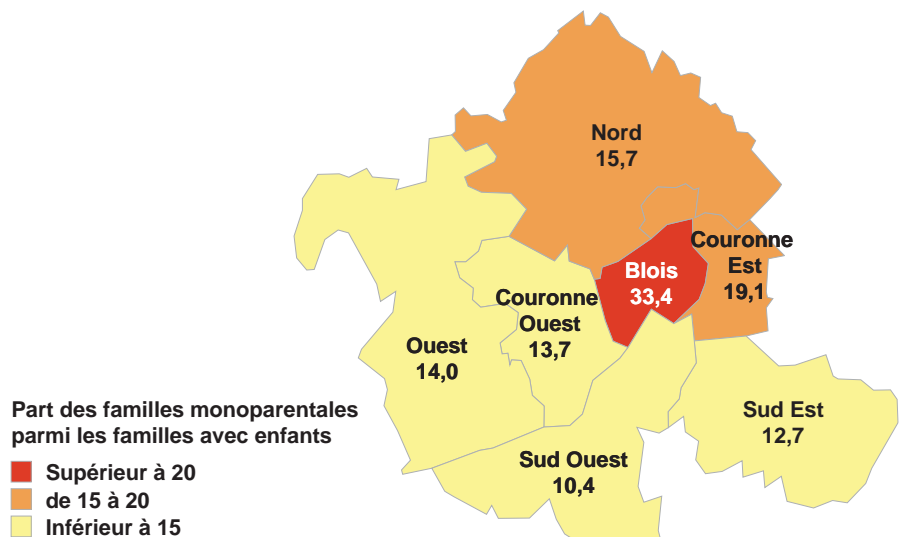
> Les familles nombreuses sont principalement concentrées dans les quartiers Kennedy (42 % des familles avec enfants) et Croix Chevalier (33 %).

Nombre et composition des familles avec enfants en 2012

Territoires	Nombre de familles avec enfants	dont familles de 3 enfants ou plus		dont familles monoparentales		Enfants des familles monoparentales	
		nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %
Blois	5 723	1 282	22,4	1 912	33,4	3 563	30,9
Couronne Est	2 433	366	15,1	464	19,1	774	17,0
Nord	1 592	214	13,4	250	15,7	448	15,0
Ouest	1 021	145	14,2	143	14,0	266	13,9
Couronne Ouest	688	101	14,7	94	13,7	170	13,4
Sud Est	1 290	203	15,8	164	12,7	304	12,6
Sud Ouest	1 417	216	15,2	147	10,4	279	10,4
Agglopolys	14 165	2 527	17,8	3 174	22,4	5 804	21,2
Loir-et-Cher			17,0		19,5		19,5
Région Centre			17,8		20,8		20,8

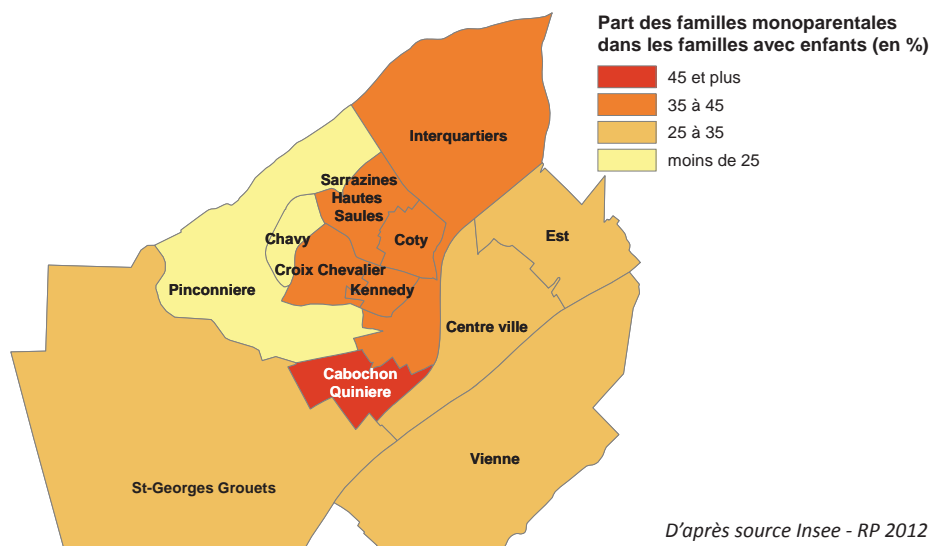
D'après source Insee - RP 2012 (exploitation complémentaire - familles avec enfants de moins de 25 ans)

Part des familles monoparentales dans les familles avec enfants en 2012



D'après source Insee - RP 2012

Part des familles monoparentales dans les familles avec enfants Blois par quartier* en 2012



D'après source Insee - RP 2012

DES INDICATEURS SOCIAUX MOINS DÉFAVORABLES POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Avec l'entrée dans le 3^e âge des générations du baby-boum, la population des seniors s'accroît sensiblement : + 14,6 % de personnes de 60 ans ou plus en 5 ans, + 6,2 % de personnes de 80 ans ou plus.

L'entrée en établissement se fait tardivement. Jusqu'à plus de 95 ans, la majorité des personnes vivent à domicile, parfois chez un tiers (enfant ou famille d'accueil). La proximité des services dans la ville centre semble prolonger plus longtemps encore la vie à domicile. Dans la ville-centre, la concentration des services et leur proximité contribuent à prolonger la vie à domicile. Seules 4 personnes de 95 ans ou plus sur 10 sont en établissement. Certaines personnes âgées choisissent vraisemblablement de s'installer en milieu urbain pour se rapprocher des services ou disposer d'un logement plus petit ou mieux adapté à leur situation.

Les niveaux de revenus sont globalement élevés pour les personnes de 75 ans ou plus, y compris dans la ville centre. C'est aussi le cas des ménages de 60 à 75 ans. Les ménages pauvres sont proportionnellement moins nombreux dans ces catégories d'âges.

500 personnes perçoivent cependant le minimum vieillesse fin 2014 (selon les données CARSAT et MSA), dont 384 à Blois. Le nombre de bénéficiaires s'accroît de 5 % en un an, + 7,5 % à Blois où la proportion de personnes de 60 ans ou plus percevant cette allocation est élevée (34 ‰ contre 8 ‰ sur le reste du territoire d'Agglopolys).

Près de 9 personnes de 80 ans ou plus sur 10 résident à domicile

> 26 528 habitants d'Agglopolys ont 60 ans ou plus en 2012

> 6 500 d'entre eux sont âgés de 80 ans ou plus, soit plus de 1 000 de plus en 5 ans.

> Leur part dans la population totale est plus élevée dans le noyau urbain et à l'Ouest du territoire, dans le secteur d'Onzain.

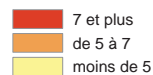
> Près de 9 sur 10 vivent à domicile, seuls, en couples ou avec un tiers.

> En moyenne à Blois, 1 habitant sur 14 a 80 ans ou plus (hors résidents des établissements). Dans le quartier Est - Les Provinces et une partie de Cabochon - Quinière, ils représentent plus d'un habitant sur 10.

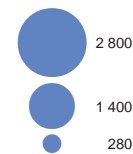
Les personnes de 80 ans ou plus en 2012 (hors établissement)...

... par territoire

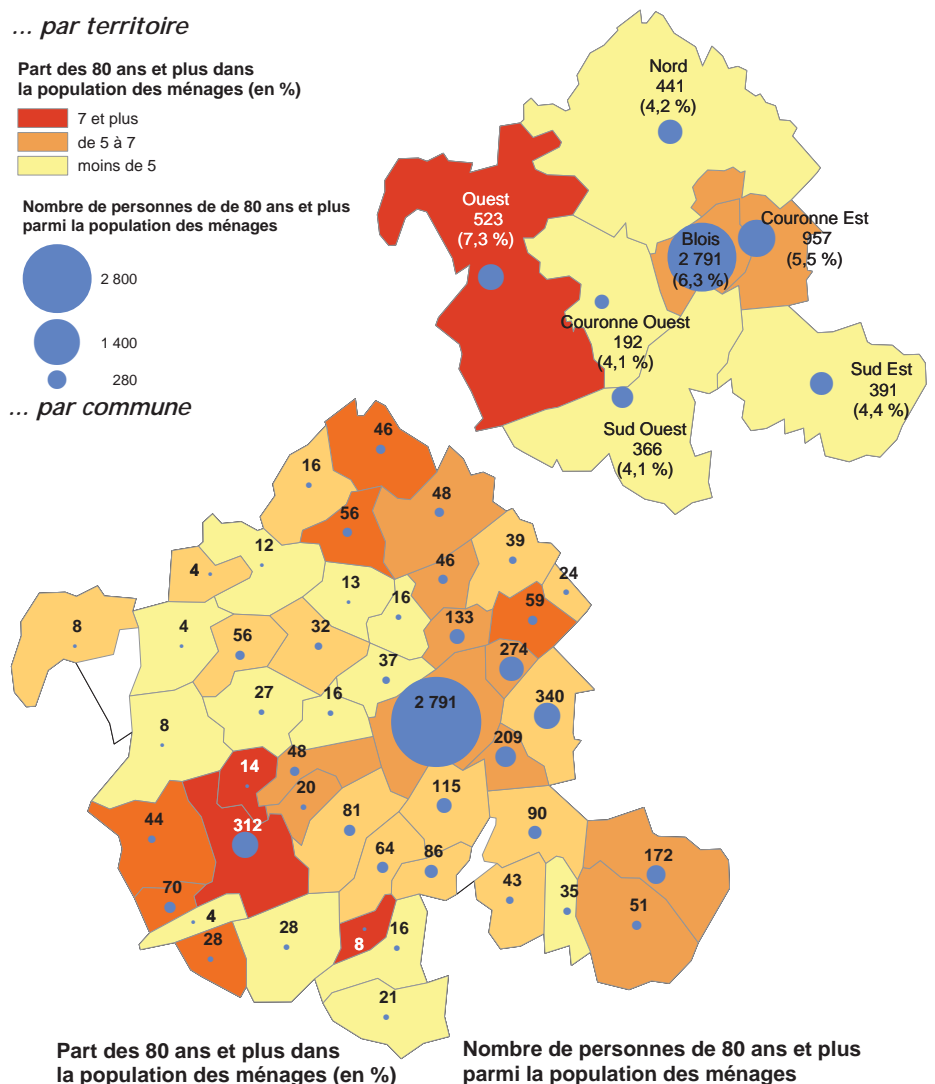
Part des 80 ans et plus dans la population des ménages (en %)



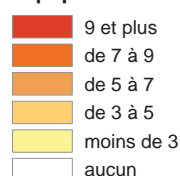
Nombre de personnes de 80 ans et plus parmi la population des ménages



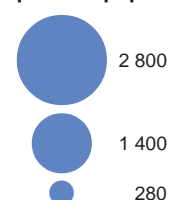
... par commune



Part des 80 ans et plus dans la population des ménages (en %)



Nombre de personnes de 80 ans et plus parmi la population des ménages

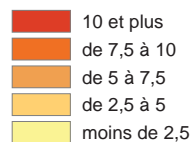


Source : Insee - RP 2012

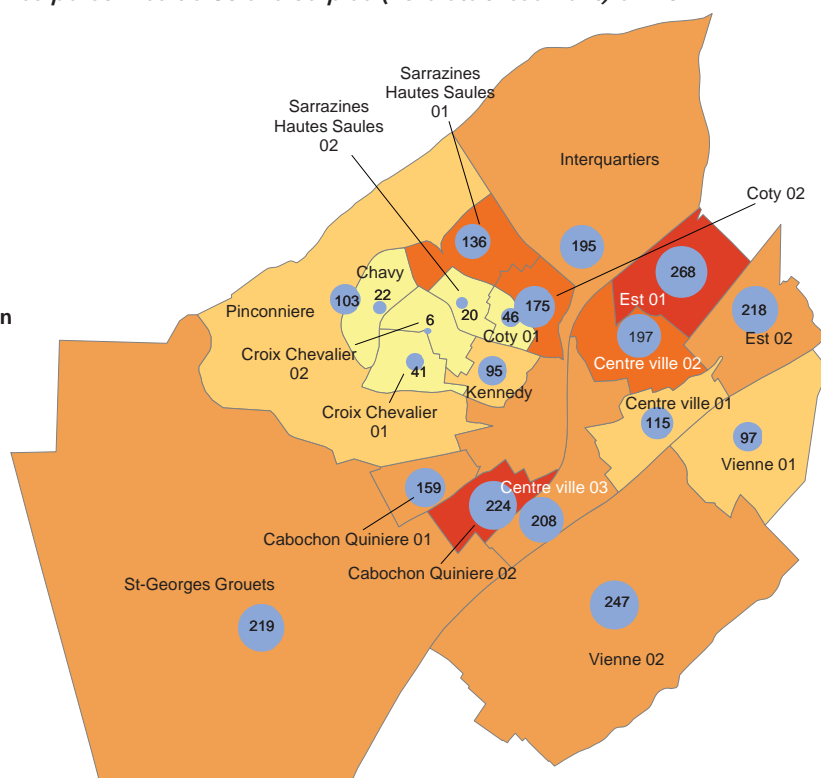
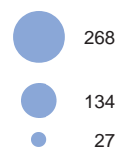
Observatoire de l'Économie et des Territoires - Déc 2015

Zoom sur les quartiers de Blois :
Les personnes de 80 ans ou plus (hors établissement) en 2012

Part des 80 ans et plus dans la population des ménages en 2012 (en %)



Nombre de personnes de 80 ans et plus dans les ménages en 2012



Source : Insee - RP 2012

La population des 60 ans et plus par territoire en 2012
effectifs et part dans la population totale

Territoires	Population (en nb)	60-74 ans		75-79 ans		80 ans et plus	
		en nb	en %	en nb	en %	en nb	en %
Blois	45 903	6 119	13,3	1 604	3,5	3 156	6,9
Couronne Est de Blois	17 770	2 822	15,9	823	4,6	1 183	6,7
Couronne Ouest de Blois	4 626	873	18,9	180	3,9	215	4,6
Nord	10 463	1 763	16,9	306	2,9	390	3,7
Ouest	7 360	1 080	14,7	315	4,3	565	7,7
Sud Est	9 185	1 507	16,4	341	3,7	512	5,6
Sud Ouest	9 297	1 180	12,7	298	3,2	453	4,9
Agglopolys	104 604	15 344	14,7	3 867	3,7	6 473	6,2
Loir-et-Cher	331 656	56 291	17,0	14 743	4,4	24 968	7,5
Région Centre			15,8		3,3		6,5
France métropolitaine			14,7		4,6		5,7

Source : Insee - RP 2012

Le maintien à domicile facilité à Blois

> L'âge moyen d'entrée dans la dépendance est de 78 ans pour les hommes, 83 ans pour les femmes (Insee 2006).

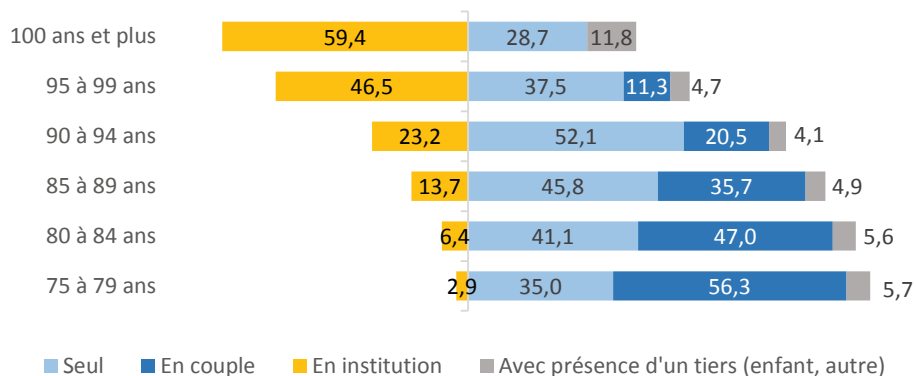
> **40 %** des personnes de **75 ans ou plus vivent seules** dans un logement, soit **plus de 3 800 personnes**. Elles sont proportionnellement un peu plus nombreuses à Blois (46 %) qu'en moyenne sur Agglopolys ou le département.

> Entre 90 et 95 ans, elles sont encore près de 3 sur 4 à vivre à domicile, seules ou en couple. Ce n'est que parmi les centenaires qu'une majorité est hébergée en établissement.

> La **proximité des services** semble faciliter le maintien à domicile : **au-delà de 95 ans, plus de 6 personnes sur 10 vivent encore à domicile à Blois**, moins de 4 sur 10 sur le reste du territoire d'Agglopolys. Néanmoins, les faibles effectifs de la tranche d'âge nécessitent d'interpréter ces données avec une certaine prudence (moins de 150 personnes de 95 ans et plus à Blois, 80 sur le reste de l'Agglomération).

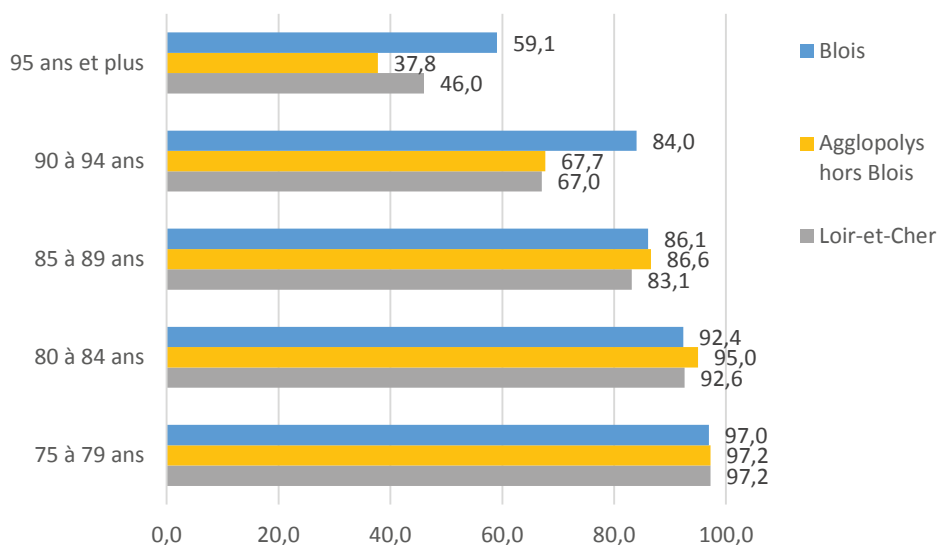
La donnée relative au mode de cohabitation des personnes de 80 ans ou plus par âge quinquennal n'étant pas disponible au niveau communal, les graphiques prennent en compte, pour Agglopolys, les données des anciens cantons de Blois (1 à 5), Herbault et Vineuil. Les communes d'Agglopolys appartenant aux cantons de Contres (10), Montrichard (2) et Mer (1) sont exclues. Cette exclusion n'a pas d'incidence sur les ratios.

Répartition des personnes âgées selon leur mode de cohabitation en 2012 (en %)



Source : Insee - RP 2012 - fichier détail

Part de la population des ménages de 80 ans ou plus vivant à domicile (en %)



Source : Insee - RP 2012 - fichier détail

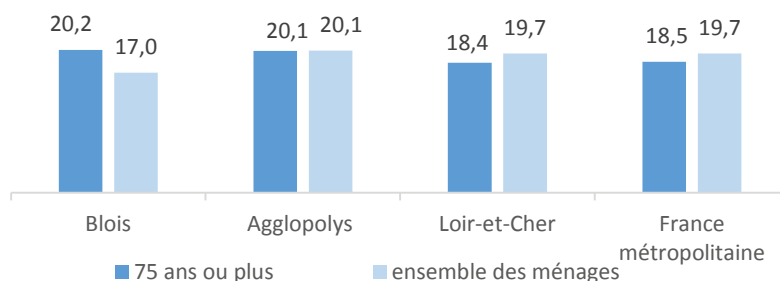
Un niveau de ressources plutôt confortable dans l'ensemble

> Les niveaux de **revenus des personnes âgées** sont globalement **équivalents à ceux de l'ensemble des ménages** sur le territoire d'Agglopolys.

> **A Blois**, ils sont sensiblement **plus confortables** pour les plus âgés (revenu déclaré médian supérieur de 3 200 euros en 2012 à celui de l'ensemble des ménages) et les **écarts** au sein de la classe d'âges sont **moins importants**.

> La population âgée apparaît **plus épargnée par la pauvreté** : sur le territoire d'Agglopolys, **6,3 %** des ménages dont le référent a 75 ans ou plus sont concernés. Cette proportion est presque **2 fois moins importante que celle de l'ensemble des ménages**. **A Blois**, ils sont proportionnellement **3 fois moins nombreux** que les ménages des autres tranches d'âges.

Comparaison des niveaux de revenus des personnes de 75 ans et plus avec celui de l'ensemble des ménages
Revenus déclarés médians en 2012 par unité de consommation (en milliers d'euros)



D'après source : Insee - FiLoSoFi 2012

> La CARSAT Centre - Val-de-Loire a versé une retraite à 22 668 personnes en 2014. Près de 12 500 d'entre elles sont couverts par le Régime général pour l'ensemble de leur carrière, soit 47 % des habitants âgés de 60 ans ou plus.

> Le montant mensuel moyen en droit propre de ces derniers est de 1 044 euros. **Les écarts entre les communes sont faibles.** Onzain et Blois figurent cependant parmi les moins bien positionnées de l'agglomération, avec respectivement un montant mensuel de 995 et 1 025 euros.

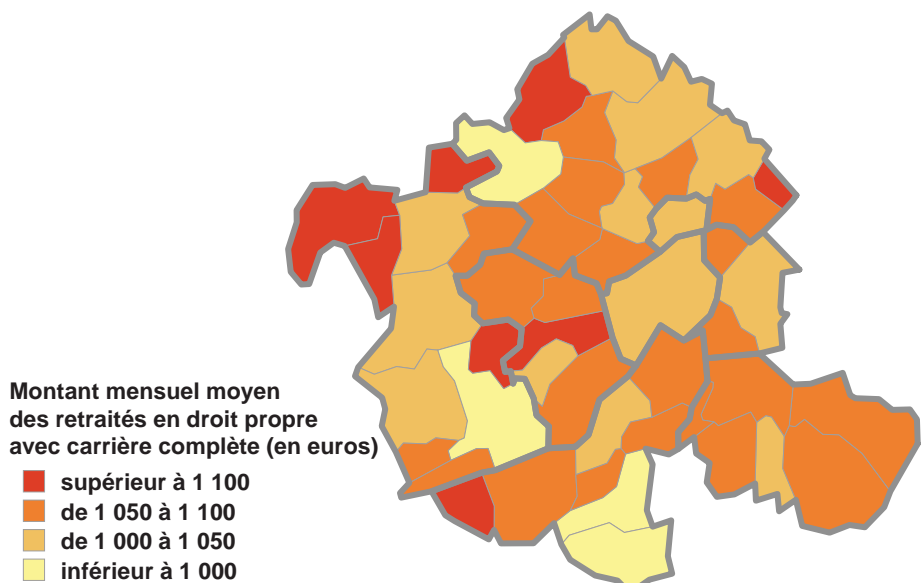
> Dans ces 2 communes la proportion de personnes âgées de 60 ans ou plus percevant le **minimum vieillesse** y est plus élevé : **34 % à Blois** et **12 % à Onzain** contre **8 % en moyenne sur le territoire d'Agglopolys hors Blois.**

> La **part des hommes parmi les bénéficiaires du minimum vieillesse** (proche de 50 %) est **supérieure à Blois et pour l'ensemble de l'Agglomération**, comparés au département ou à la région (inférieure à 45 %).

> Globalement **plus de 500 personnes en ont bénéficié** en 2014, soit une **hausse de 5 % en un an.**

Les données relevant du RSI et des autres Caisses de retraite n'ont pas été collectées pour le minimum vieillesse. Celles relatives au montant moyen des retraites n'a pas pu être transmis par la MSA à un niveau géographique fin.

Montant mensuel moyen versé en droit propre aux retraités relevant de la CARSAT en 2014 avec carrière complète



Source : Carsat Centre - Val-de-Loire

Les retraités du Régime général et les bénéficiaires du minimum vieillesse en 2014

Territoires	Nb de retraités affiliés au Régime général	Nouveau retraités en 2014		Part des femmes bénéficiaires		Bénéficiaires du minimum vieillesse	
		en nb	âge moyen	en droit propre seul	en droit dérivé seul	en nb*	part des femmes en %
Blois	9 444	513	61,92	49,1	94,2	384	50,4
Agglo. hors Blois	13 244	735	nd	47,7	89,4	118	50,0
Agglopolys	22 668	1 248	61,49	51,1	91,6	502	50,5
Loir-et-Cher	78 568	3 740	61,48	48,6	86,6	1 337	55,4
Région Centre			61,65	48,1	90,0		56,2

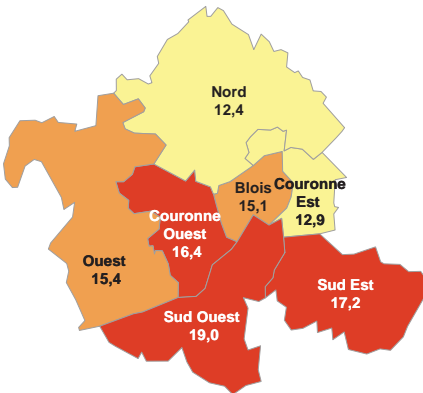
* CARSAT et MSA, sinon CARSAT seule

Sources : CARSAT Centre - Val-de-Loire, MSA Berry-Touraine

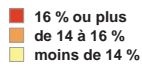
AIDES ET ACCOMPAGNEMENTS DES PUBLICS

Hausse sensible du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus par territoire



Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile pour 100 personnes de 75 ans ou plus



> En 2 ans, le nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile a augmenté de 13,8 % sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys, contre 9 % en moyenne dans le Loir-et-Cher.

> Cette hausse a davantage concerné les territoires périphériques que Blois (+ 10,5 % en 2 ans).

> 1 412 habitants en ont bénéficié, dont 652 à Blois.

> 1 sur 5 se trouve en situation de quasi dépendance (classement en GIR 1 ou 2 : leur état exige une présence continue d'intervenants pour les premiers, une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante pour les seconds).

> Les situations de dépendance sont proportionnellement plus nombreuses en périphérie (24 %) que dans la ville centre (17 %), contre 18 % en moyenne pour le Loir-et-Cher.

> 328 personnes âgées ou en situation de handicap ont bénéficié du service d'un SSIAD en 2014 (chiffre stable par rapport à 2013).

> Le ratio du nombre de bénéficiaires pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus est plus élevé dans la moitié Ouest de la Communauté d'agglomération.

> Plus de 67 200 forfaits ont été réalisés en 2014. Parmi ceux assurés par le CIAS, 5 % ont concerné des personnes handicapées.

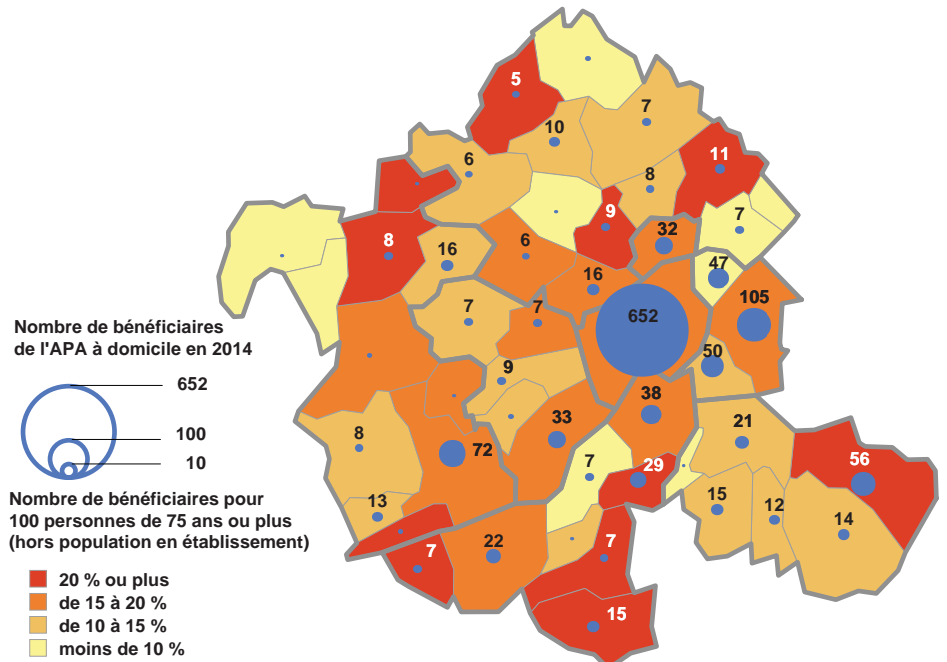
L'Allocation personnalisée d'autonomie attribuée dans le cadre du maintien à domicile repose sur l'élaboration d'un plan d'aide prenant en compte tous les aspects de la situation de la personne âgée. Le montant maximum du plan d'aide varie selon le degré de perte d'autonomie.

La personne âgée est rattachée à l'un des 6 groupes iso-ressources (Gir) :

1 = grande dépendance nécessitant une présence indispensable et continue d'intervenants
 ⇒ 6 = personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante

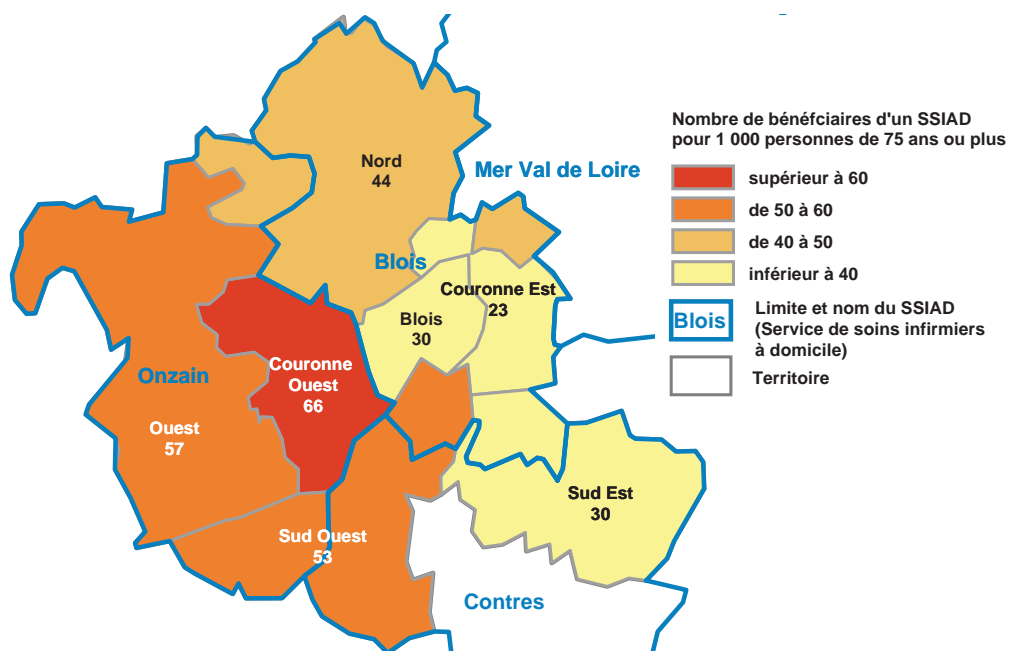
Seuls les Gir 1 à 4 ouvrent droit à l'Apa. La personne relevant des Gir 5 ou 6 peut demander une aide ménagère.

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile en 2014 et ratio pour 100 personnes de 75 ans ou plus par commune



D'après sources : Conseil départemental de Loir-et-Cher, Insee - RP 2012

Nombre de bénéficiaires d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) en 2014 pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus



Sources : CIAS du Blaisois, Fédération ADMR, Insee - RP 20112

Capacité et activité des SSIAD en 2014

SSIAD...	Gestionnaire	Capacité (places autorisées en 2014)			Activité en 2014	
		personnes âgées	personnes handicapées	équipe spécialisée Alzheimer	Nombre de bénéficiaires	Nombre de forfaits
...de Blois	CIAS	124	9		205	44 179
...d'Onzain	ADMR	50	2	10	96	18 520
...de Contres (10 communes)*	ADMR	34	3		27	4 529
... Mer - Val de Loire (pour 2 communes)*	ASSAD	63	7		nd	nd
Agglopolys (hors Menars et Villerbon)					328	67 228

Sources : ARS, CIAS du Blaisois, Fédération ADMR

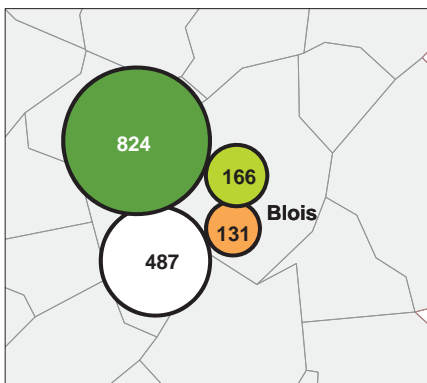
* Pour Contres et Mer Val de Loire les données relatives à la capacité d'accueil portent sur l'ensemble du SSIAD alors que quelques communes d'Agglopolys seulement sont couvertes.

Les nombres de bénéficiaires et de forfaits correspondent aux communes d'Agglopolys gérées par le SSIAD de Contres.

Les données des 2 communes du SSIAD de Mer n'ont pas été recueillies.

Principales actions menées par le CIAS auprès des personnes âgées

Les bénéficiaires d'actions menées en 2014 par le CIAS du Blaisois dans le domaine des services à la personne

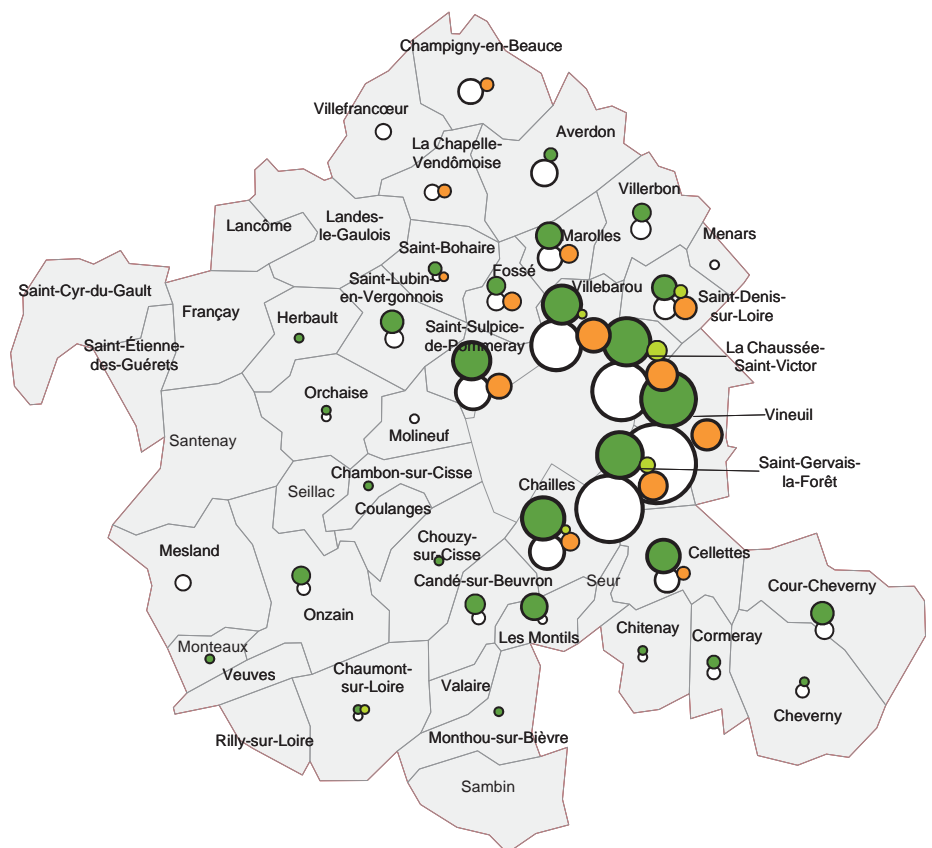


> En 2014, le *CIAS du Blaisois* a apporté un *soutien à domicile* à **1 210 personnes**, en mode prestataire dans 85 % des cas.

> Plus de **8 bénéficiaires sur 10 résident à Blois** et le nombre de bénéficiaires est relativement important dans les communes de première couronne.

> Parallèlement, plusieurs autres structures agréées de services à la personne sont intervenues mais toutes n'ont pas transmis d'informations relatives à leur activité 2014. Il est donc difficile de disposer d'éléments précis sur les taux de couverture. On peut cependant noter *l'intervention d'ADMR auprès de 1 722 personnes*, dont un peu moins de 30 % à Blois.

> Le CIAS a desservi des *repas à domicile* auprès de **759 personnes** résidant dans **30 des 48 communes**



Type de service

Soutien à domicile prestataire



Soutien à domicile mandataire

Repas à domicile



Soins à domicile

Nombre de bénéficiaires



D'après sources : CIAS du Blaisois

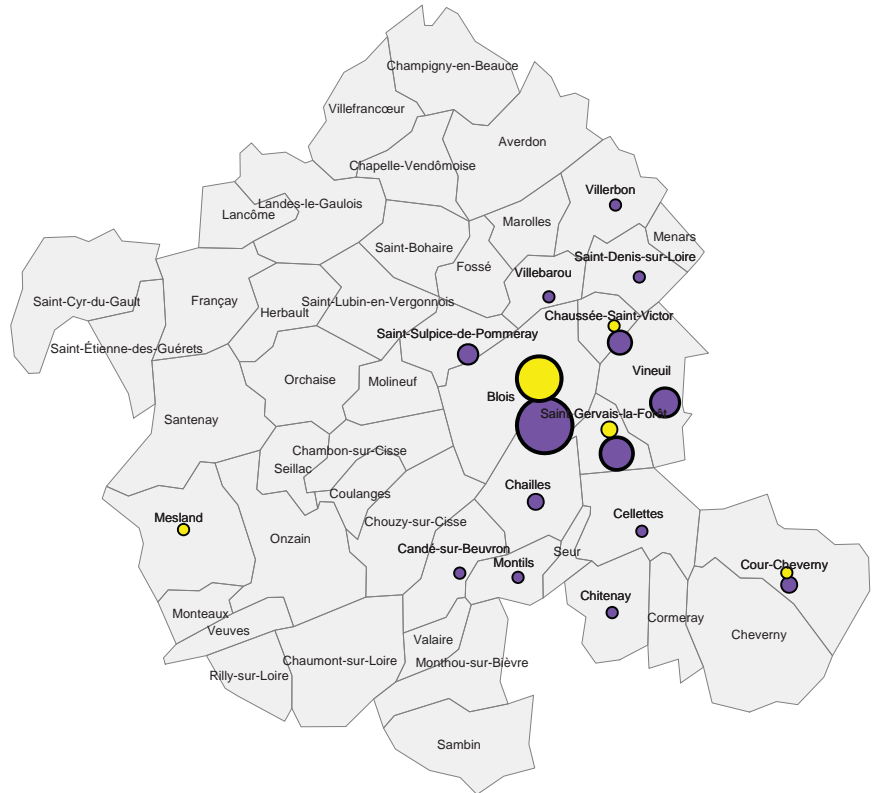
> L'offre d'**hébergement temporaire** en logement-foyer a permis l'accueil de **20 personnes** dont 13 habitants de Blois, 2 ne résidant pas sur le territoire d'Agglopolys.

> La **Maison d'accueil de jour**, destinée aux personnes souffrant de la maladie d'**Alzheimer** ou de troubles apparentés, a accueilli **58 personnes**, majoritairement de Blois ou de proche couronne. 7 ne résident pas dans l'agglomération.

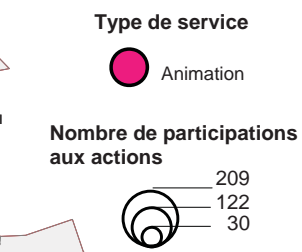
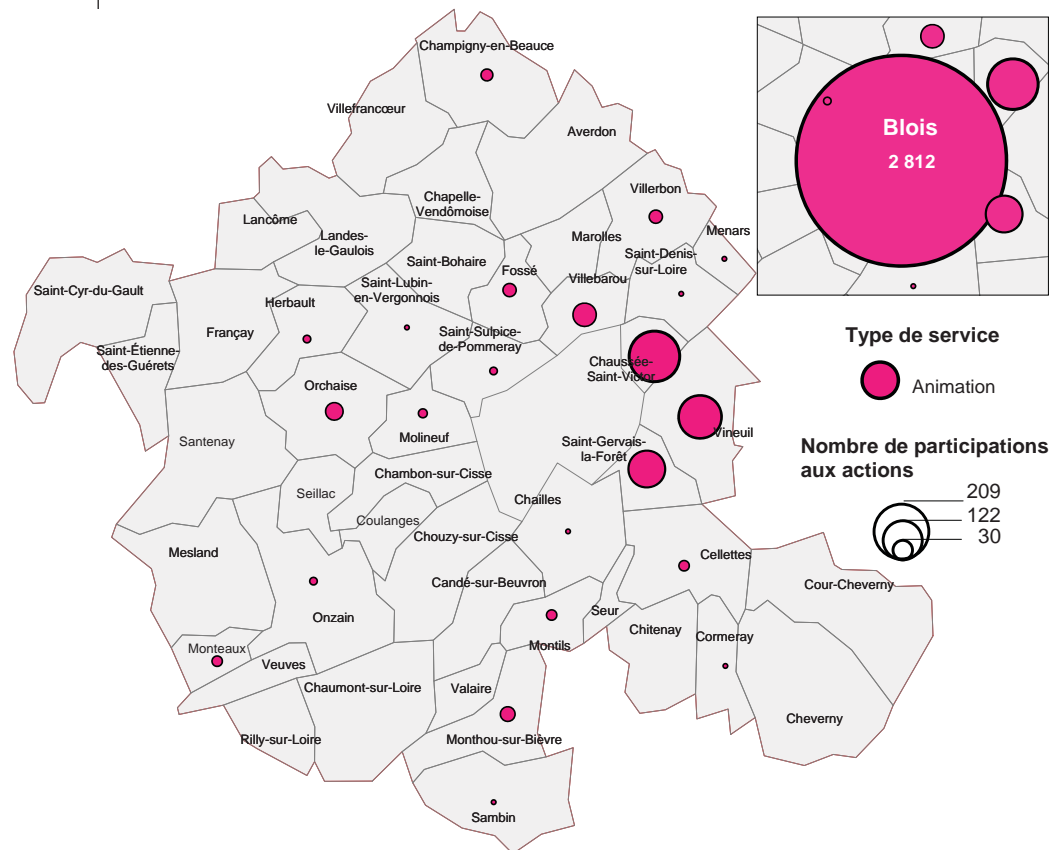
> Les seniors des communes les plus éloignées (globalement peu nombreux) ont également moins participé aux **actions d'animation** mises en place par le CIAS pour lutter contre l'isolement et la solitude. Globalement, **près de 3 600 participations** ont été enregistrées **en 2014**, une même personne pouvant avoir participé à plusieurs animations.

> **Plus de 9 participations sur 10** concernant un senior résidant à Blois ou dans la couronne Est.

Les bénéficiaires des services d'hébergement temporaire et de la Maison d'accueil de jour du service établissements du CIAS du Blaisois en 2014 selon la commune de résidence des usagers



Les participations aux actions menées par le CIAS du Blaisois en 2014



D'après sources : CIAS du Blaisois

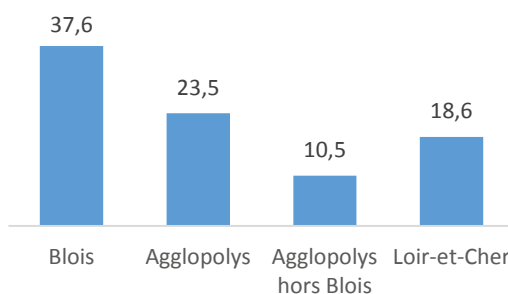
Près d'un ménage sur 4 bénéficie d'une aide au logement

> 11 078 ménages perçoivent une allocation logement fin 2014, soit 23,5 % des ménages.

> 77 % d'entre eux résident à Blois. Dans un cas sur 2 les allocataires de Blois sont locataires dans le parc social. Moins de 3 % sont en accession à la propriété contre 18,3 % sur le reste du territoire d'Agglopolys.

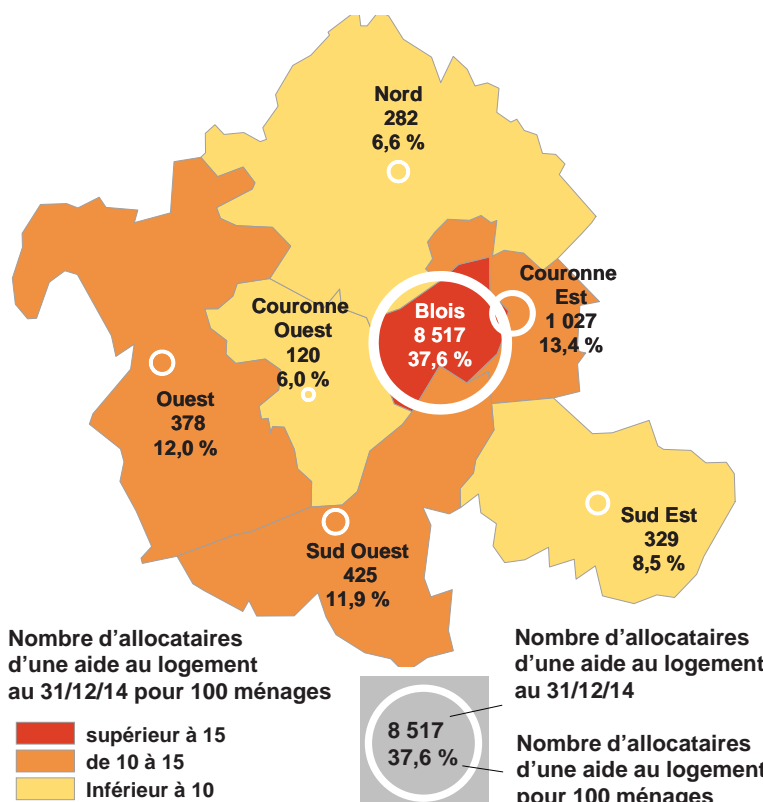
> La proportion d'allocataires accédant à la propriété est plus élevée au Nord et dans la Couronne Ouest ; ces territoires comptent toutefois peu de bénéficiaires d'allocation logement.

Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement au 31/12/14 pour 100 ménages



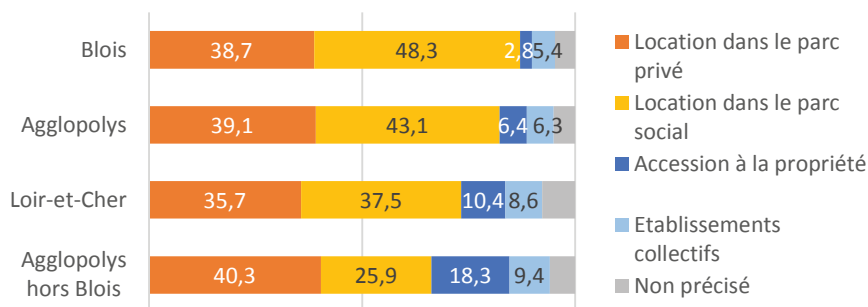
D'après sources : CAF de Loir-et-Cher et MSA Berry-Touraine (31/12/2014), INSEE RP 2012

Nombre de bénéficiaires d'une aide au logement au 31/12/14 pour 100 ménages



D'après sources : CAF de Loir-et-Cher et MSA Berry-Touraine (31/12/2014), INSEE RP 2012

Répartition des bénéficiaires d'une aide au logement de la CAF au 31/12/14 selon le type d'occupation



D'après source : CAF de Loir-et-Cher

Les aides au logement

Trois aides personnelles non cumulables sont proposées sous condition de ressources :

- l'aide personnalisée au logement (APL) s'adresse aux ménages résidant dans le parc social ou bénéficiant d'un prêt conventionné ;

- l'allocation logement à caractère familial (ALF) est versée aux ménages ayant des personnes à charge et qui ne résident pas dans les logements ouvrant droit à l'APL ;

- l'allocation logement à caractère social (ALS) s'adresse aux ménages qui ne remplissent pas les conditions pour être éligibles à l'APL ou l'ALF.

Les habitants de Blois, principaux bénéficiaires des aides du FSL

> Près de **700 aides du FSL** ont été accordées **pour l'accès au logement** en 2014, dont la moitié sous forme de secours financiers, d'avances dans 4 cas sur 10 ou de prêts (pour le dépôt de garantie, le premier mois de loyer, l'assurance habitation, les frais de déménagement, etc.).

> Globalement, les aides sont fortement tournées vers le parc public.

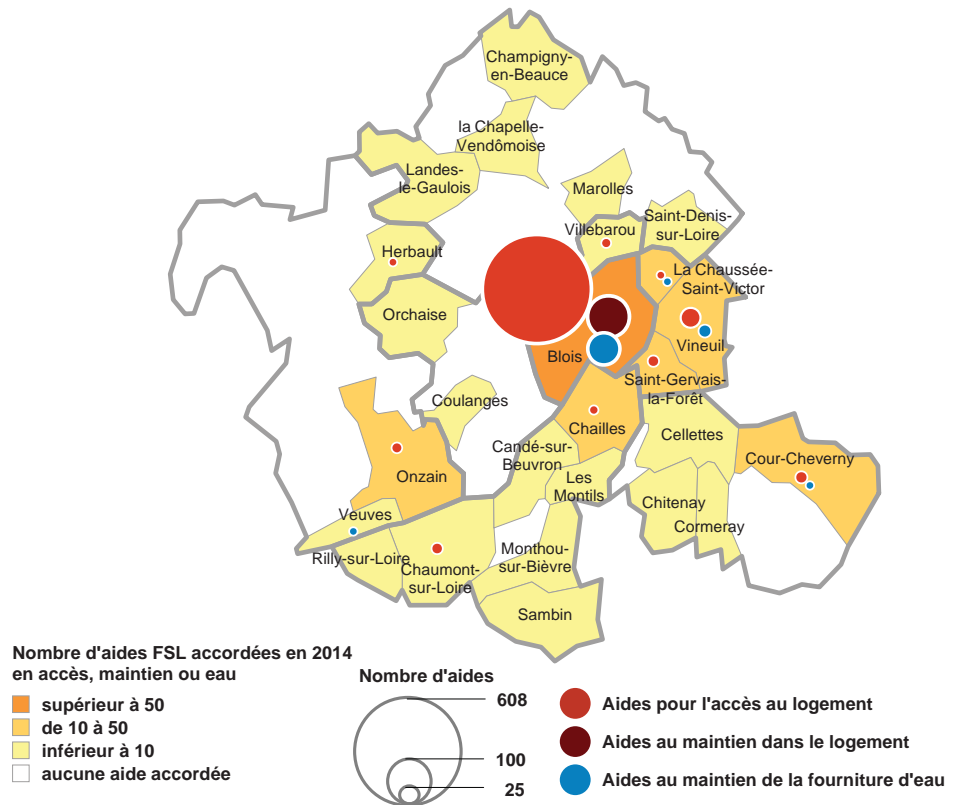
> **85 %** sont accordées à **des locataires de la ville de Blois**.

> **Une centaine d'aides** ont été attribuées pour permettre le **maintien de ménages en difficulté dans leur logement**. Blois est la seule commune d'Agglopolys concernée.

> Le **dispositif «eau et assainissement»** a été mis en place début 2014. Il concerne l'abonnement, la consommation d'eau et la facturation de l'assainissement. **90 aides**, sous forme de secours ou de prêts ont été versées au cours de l'année, principalement à **Blois et Vineuil**.

> Le détail des aides à l'énergie n'a pas été transmis à la commune.

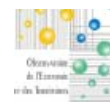
Nombre d'aides du FSL (Fonds de Solidarité Logement) accordées en 2014 hors FSL énergie



D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher,



Réalisé avec le concours financier du CIAS du Blaisois
et du Conseil départemental de Loir-et-Cher



CIAS du Blaisois
4 rue des Cordeliers - BP 79 - 41004 BLOIS Cedex
Tél : 02.54.57.41.20 • Fax : 02.54.56.11.55
www.ciasdublaisois.fr - cias@ciasdublaisois.fr

Observatoire de l'Economie et des Territoires
Cité Administrative - 34 avenue Maunoury -
Porte B 1^{er} étage - 41000 BLOIS
Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02
www.observatoire41.com - infos@observatoire41.com